

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1990 B 01227

Numéro SIREN : 378 522 361

Nom ou dénomination : SEBA SUD OUEST

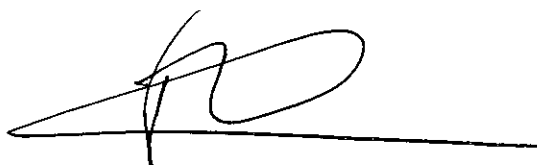
Ce dépôt a été enregistré le 23/08/2019 sous le numéro de dépôt B2019/023336

SAS SEBA SUD-OUEST

COMPTES AU 31/12/2018

Copie Certifiée Conforme à
l'original le 20 juillet 2019

le président = Travis HONORE



SOMMAIRE

Bilan Actif	1
Bilan Passif	3
Compte résultat	4
Compte résultat (suite)	5
S. intermédiaires de gestion	6
Bilan Actif Détaillé	7
Bilan Passif Détaillé	9
Compte résultat détaillé	10
S.I.G. détaillés	13

BILAN ACTIF

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

ACTIF	Valeurs nettes au 31/12/18	Valeurs nettes au 31/12/17	Variation	
			en valeur	en %
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	200	611	-411	-67
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages indus.	8 430	12 150	-3 720	-31
Autres immobilisations corporelles	25 527	30 471	-4 944	-16
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	171	171		
Prêts				
Autres immobilisations financières	12 158	12 158		
TOTAL (I)	46 486	55 561	-9 075	-16
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production (biens et services)	140 492	162 396	-21 904	-13
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients (3)	400 053	369 409	30 644	8
Clients douteux, litigieux (3)	126 060	106 091	19 970	19
Provisions pour dépréciations des clients	-87 107	-49 422	-37 685	-76
Clients Factures à établir (3)	20 511		20 511	
Personnel et comptes rattachés (3)		376	-376	-100
Créances fiscales et sociales (3)	23 207	15 703	7 504	48
Autres créances (3)	5 595	1 324	4 272	323
Débiteurs divers (3)	-5 452	-5 452		
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres	24 556	24 693	-137	-1
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	166 142	82 737	83 405	101
Charges constatées d'avance (3)	6 948	4 043	2 905	72
TOTAL (II)	821 005	711 896	109 109	15
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	867 491	767 457	100 034	13

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

FL

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

ACTIF	Valeurs nettes au 31/12/18	Valeurs nettes au 31/12/17	Variation	
			en valeur	en %
(3) Dont à plus d'un an (brut)	467			

FL

BILAN PASSIF

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

PASSIF	Valeurs au 31/12/18	Valeurs au 31/12/17	Variation	
			en valeur	en %
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 0)	40 000	40 000		
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves				
Réserve légale	4 000	4 000		
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	298 412	283 652	14 760	5
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	94 014	14 760	79 254	537
SITUATION NETTE	436 426	342 413	94 014	27
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	436 426	342 412	94 014	27
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL (I) Bis				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (II)				
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes aup. des établiss. de crédit (2)	65	6 251	-6 186	-99
Emprunts et dettes financières diverses (3)				
Groupe et associés	113 700	139 718	-26 019	-19
Avances et acptes recus sur commandes en cours				
Fournisseurs	37 162	37 527	-365	-1
Fournisseurs, factures non parvenues	1 000	710	290	41
Dettes fiscales et sociales	279 068	240 838	38 230	16
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes	70		70	
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL (III)	431 065	425 044	6 020	1
Ecarts de conversion passif (IV)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)	867 491	767 457	100 034	13
<i>) Dont à plus d'un an</i>	431 065	425 044		
<i>) Dont à moins d'un an</i>	65	6 251		
<i>) Dont concours bancaires courants et soldes crédit. de banques</i>				
<i>) Dont emprunts participatifs</i>				

FL

SAS SEBA SUD-OUEST
COMPTE DE RÉSULTAT

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

	Du 01/01/18 Au 31/12/18	Du 01/01/17 Au 31/12/17	Variation	
			en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises <i>dont à l'exportation :</i>				
Production vendue (biens et services) <i>dont à l'exportation :</i>	1 706 958	1 552 684	154 274	10
Montant net du chiffre d'affaires	1 706 958	1 552 684	154 274	10
Production stockée				
Production immobilisée	-21 904	35 346	-57 249	-162
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	28 884	29 268	-384	-1
Autres produits	298	86	212	246
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (1)	1 714 235	1 617 383	96 852	6
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Achats de matières premières et autres approvisionnements	3 623	3 166	457	14
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes				
Impôts, taxes et versements assimilés	612 662	615 078	-2 416	-2
Salaires et traitements	20 482	20 873	-392	-2
Charges sociales	670 958	666 127	4 831	1
Dotations aux amortissements et dépréciations	239 309	238 910	400	
Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations	13 597	17 278	-3 681	-21
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions	37 685	38 986	-1 302	-3
Autres charges				
		7	-7	-100
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	1 598 316	1 600 426	-2 109	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	115 919	16 958	98 961	584
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice ou perte transférée (III)				
Perte ou bénéfice transféré (IV)				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

FL

SAS SEBA SUD-OUEST
COMPTE DE RÉSULTAT - SUITE

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

	Du 01/01/18 Au 31/12/18	Du 01/01/17 Au 31/12/17	Variation	
			en valeur	en %
Produits financiers				
De participation (3)				
Autres valeurs mobilières et créances d'actif immo.(3)	1 177	446	731	164
Autres intérêts et produits assimilés (3)	-72	328	-401	-122
Reprises sur prov. et dépréciations et transf. de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de val.mob. de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	1 105	775	330	43
Charges financières				
Dotations amortissements, dépréciations, provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	2 799	3 180	-381	-12
Différences négatives de change				
Charges sur cessions de valeurs mob. de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	2 799	3 180	-381	-12
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	-1 694	-2 405	711	30
RÉSULTAT COURANT avt impôts (I-II+III-IV+V-VI)	114 225	14 553	99 672	685
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital	331		331	
Reprises sur prov., dépréciations et transferts de charges		869	-869	-100
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	331	869	-538	-62
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital	30		30	
Dotations amortissements, dépréciations, provisions		866	-866	-100
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	30	866	-836	-97
RESULTAT EXCEPTIONNEL	301	3	298	
Participation des salariés aux résultats (IX)				
Impôt sur les bénéfices (X)	20 512	-204	20 716	
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	1 715 671	1 619 028	96 644	6
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 621 657	1 604 268	17 390	1
Bénéfice ou Perte	94 014	14 760	79 254	537

(3) Dont produits concernant les entités liées
(4) Dont intérêts concernant les entités liées

SAS SEBA SUD-OUEST
SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

	Du 01/01/18 Au 31/12/18	en %	Du 01/01/17 Au 31/12/17	en %	Variation	
					en valeur	en %
CHIFFRE D'AFFAIRES	1 706 958	100	1 552 684	100	154 274	10
Ventes de marchandises						
- Coût d'achat des marchandises vendues						
MARGE COMMERCIALE						
Production vendue (biens et services)	1 706 958	101	1 552 684	98	154 274	10
+ / - Production stockée	-21 904	-1	35 346	2	-57 249	-162
+ Production immobilisée						
PRODUCTION DE L'EXERCICE	1 685 054	100	1 588 030	100	97 024	6
CHIFFRE D'ACTIVITÉ	1 685 054	100	1 588 030	100	97 024	6
- Matières premières	3 623		3 166		457	14
- Sous-traitance (directe)						
MARGE DE PRODUCTION	1 681 431	100	1 584 864	100	96 567	6
MARGE BRUTE TOTALE	1 681 431	100	1 584 864	100	96 567	6
- Autres achats	52 213	3	49 831	3	2 382	5
- Charges externes	560 449	33	565 247	36	-4 798	-1
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE	1 068 769	63	969 786	62	98 983	10
Subventions d'exploitation	20 482	1	20 873	1	-392	-2
- Impôts, taxes et versements assimilés	670 958	39	666 127	43	4 831	1
- Salaires et traitements	239 309	14	238 910	15	400	
- Charges sociales	-930 749	-55	-925 910	-60	-4 839	-1
EXCÉDENT BRUT D'EXPL.	138 020	8	43 876	3	94 144	215
Reprises sur dépréciations, provisions, amorts	28 884	2	1 000		-1 000	-100
+ Transferts de charges d'exploitation	298		28 268	2	616	2
+ Autres produits d'exploitation	51 282	3	86		212	246
- Dotations amortissements et dépréciations			56 265	4	-4 983	-9
- Autres charges d'exploitation			7		-7	-100
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	115 919	7	16 958	1	98 961	584
Opérations en commun	1 105		775		330	43
+ Produits financiers	2 799		3 180		-381	-12
- Charges financières	-1 694		-2 405		711	30
RÉSULTAT COURANT	114 225	7	14 553	1	99 672	685
+ Produits exceptionnels (1)	331		869		-538	-62
- Charges exceptionnelles (2)	30		866		-836	-97
- Participation des salariés						
- Impôt sur les bénéfices (IS)	20 512	1	-204		20 716	
RÉSULTAT EXERCICE	94 014	6	14 760	1	79 254	537
(1) dont produits cessions éléments cédés			869		-869	-100
(2) dont valeurs comptables éléments cédés			866		-866	-100

BILAN ACTIF DÉTAILLÉ

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

ACTIF	Valeurs nettes au 31/12/18	Valeurs nettes au 31/12/17	Variation	
			en valeur	en %
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits similaires	200,00	610,75	-410,75	-67,25
20500000 CONCESSIONS DROITS SIMILAIRES	24 680,57	24 680,57		
28050000 AMORT CONCESSIONS DROITS SIMIL	-24 480,57	-24 069,82	-410,75	-1,71
Immobilisations corporelles				
Installations tech., matériel et outillages indus.	8 429,53	12 149,69	-3 720,16	-30,62
21540000 MATERIEL INDUSTRIEL	54 860,53	52 738,39	2 122,14	4,02
28154000 AMORT MATERIEL INDUSTRIEL	-46 431,00	-40 588,70	-5 842,30	-14,39
Autres immobilisations corporelles	25 527,03	30 471,20	-4 944,17	-16,23
21810000 INSTALLATIONS GENERALES DIVERS	61 868,10	61 868,10		
21820000 MATERIEL DE TRANSPORT	19 867,90	19 867,90		
21830000 MATERIEL BUREAU INFORMATIQUE	7 689,06	5 289,25	2 399,81	45,37
21840000 MOBILIER	23 056,53	23 056,53		
28181000 AMORT AGENCEMENTS DIVERS	-41 016,82	-35 973,37	-5 043,45	-14,02
28182000 AMORT MAT TRANSPORT	-19 867,90	-19 867,90		
28183000 AMORT MATERIEL DE BUREAU	-5 107,33	-3 949,86	-1 157,47	-29,30
28184000 AMORT MOBILIER	-20 962,51	-19 819,45	-1 143,06	-5,77
Immobilisations financières (2)				
Autres titres immobilisés	171,00	171,00		
27100000 TITRES IMMOBILISES	171,00	171,00		
Autres immobilisations financières	12 158,00	12 158,00		
27500000 DEPOTS CAUTIONNEMENTS VERSES	12 158,00	12 158,00		
TOTAL (I)	46 485,56	55 560,64	-9 075,08	-16,33
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
En cours de production (biens et services)	140 492,00	162 395,68	-21 903,68	-13,49
34500000 PRESTATIONS SERVICES EN COURS	140 492,00	162 395,68	-21 903,68	-13,49
Créances (3)				
Clients (3)	400 052,97	369 409,31	30 643,66	8,30
Clients douteux, litigieux (3)	126 060,02	106 090,52	19 969,50	18,82
41600000 CLIENTS DOUTEUX OU LITIGIEUX	126 060,02	106 090,52	19 969,50	18,82
Provisions pour dépréciations des clients	-87 107,21	-49 422,38	-37 684,83	-76,25
49160000 PROV DEPREC CREANCES DOUTEUSES	-87 107,21	-49 422,38	-37 684,83	-76,25
Clients Factures à établir (3)	20 510,85		20 510,85	
Personnel et comptes rattachés (3)		375,98	-375,98	-100,00
Créances fiscales et sociales (3)	23 207,36	15 703,12	7 504,24	47,79
43870000 ORG SOCIAUX PROD A RECEVOIR	20 994,83	13 011,93	7 982,90	61,35
44566000 TVA DEDUC / BIENS ET SERVICES	2 212,53	2 691,19	-478,66	-17,79
Fournisseurs débiteurs	5 595,43	1 323,50	4 271,93	322,78
Débiteurs divers (3)	-5 452,06	-5 452,06		
46870000 DEBITEURS CREDITEURS DIVERS	-5 452,06	-5 452,06		
Valeurs mobilières de placement				
Autres titres	24 556,15	24 692,67	-136,52	-0,55
50800000 VALEURS MOBILIERES DE PLACEMEN	24 556,15	24 692,67	-136,52	-0,55

BILAN ACTIF DÉTAILLÉ

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

ACTIF	Valeurs nettes au 31/12/18	Valeurs nettes au 31/12/17	Variation	
			en valeur	en %
Disponibilités	166 141,92	82 736,94	83 404,98	100,81
51210000 CREDIT AGRICOLE	95 922,82	12 501,92	83 420,90	667,26
51220000 CRCA COMPTE A TERME	66 281,69	64 867,02	1 414,67	2,18
51262000 RETENUE GARANTIE EUROFACTOR	2 114,41		2 114,41	
51921000 DAILY ESCOMPTE A REMBOURSER	1 823,00	5 368,00	-3 545,00	-66,04
Charges constatées d'avance (3)	6 947,89	4 042,58	2 905,31	71,87
48600000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	6 947,89	4 042,58	2 905,31	71,87
TOTAL (II)	821 005,32	711 895,86	109 109,46	15,33
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	867 490,88	767 456,50	100 034,38	13,03
(3) Dont à plus d'un an (brut)	467,00			

SAS SEBA SUD-OUEST
BILAN PASSIF DÉTAILLÉ

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

PASSIF	Valeurs au 31/12/18	Valeurs au 31/12/17	Variation	
			en valeur	en %
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 0)				
10100000 CAPITAL	40 000,00	40 000,00		
Réserves	40 000,00	40 000,00		
Réserve légale				
10610000 RESERVE LEGALE	4 000,00	4 000,00		
Report à nouveau	4 000,00	4 000,00		
11000000 REPORT A NOUVEAU CREDITEUR	298 412,06	283 652,40	14 759,66	5,20
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	298 412,06	283 652,40	14 759,66	5,20
SITUATION NETTE	94 013,92	14 759,66	79 254,26	536,97
TOTAL (I)	436 425,98	342 412,06	94 013,92	27,46
AUTRES FONDS PROPRES	436 425,98	342 412,06	94 013,92	27,46
TOTAL (I) Bis				
PROVISIONS				
TOTAL (II)				
DETTES (I)				
Emprunts et dettes aup. des établiss. de crédit (2)				
51260000 CRCA FACTORING	65,17	6 250,84	-6 185,67	-98,96
51261000 EUROFACTOR		38,84	-38,84	-100,00
51920000 DAILLY ESCOMPTEES	65,17		65,17	-100,00
Groupe et associés	113 699,62	6 212,00	-6 212,00	-100,00
45520000 C/C LACOMBE	14 004,62	139 718,46	-26 018,84	-18,62
45540000 C/C SARL MF CONSEIL	99 695,00	21 023,46	-7 018,84	-33,39
Fournisseurs	37 162,34	118 695,00	-19 000,00	-16,01
Fournisseurs, factures non parvenues	1 000,00	37 527,15	-364,81	-0,97
Dettes fiscales et sociales	279 067,76	710,00	290,00	40,85
42820000 PERS CONGES A PAYER	42 198,84	240 837,99	38 229,77	15,87
42860000 PERSONNEL AUT CHARGES A PAYER	18 109,50	52 361,02	-10 162,18	-19,41
43100000 SECURITE SOCIALE	32 141,00	30 657,00	18 109,50	
43730000 CAISSE DE RETRAITE NC	9 324,90	8 591,62	1 484,00	4,84
43733000 QUATREM PREVOYANCE	1 422,04	1 428,87	733,28	8,53
43734000 SMABTP - SAGENA	3 022,71	5 680,46	-6,83	-0,48
43820000 CHARGES SOC / CONGES A PAYER	17 831,48	21 852,02	-2 657,75	-46,79
43860000 ORG.SOC. CHARGES A PAYER	1 863,00		-4 020,54	-18,40
44400000 ETAT IMPOTS SUR LES BENEFICES	22 212,00	1 700,00	1 863,00	
44551000 TVA A DECAISSER	37 961,00	37 993,00	20 512,00	
44571100 TVA COLLECTEE 20%	87 673,82	79 250,00	-32,00	-0,08
44587000 TVA S/FAE	3 418,47		8 423,82	10,63
44860000 ETAT CHARGES A PAYER	1 889,00	1 324,00	3 418,47	
Autres dettes			565,00	42,67
Clients créditeurs	70,01		70,01	
TOTAL (III)	431 064,90	425 044,44	6 020,46	1,42
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)	867 490,88	767 456,50	100 034,38	13,03
(1) Dont à moins d'un an	431 064,90	425 044,44		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créd. de banques	65,17	6 250,84		

SAS SEBA SUD-OUEST
COMPTE DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

	Du 01/01/18 Au 31/12/18	Du 01/01/17 Au 31/12/17	Variation	
			en valeur	en %
Produits d'exploitation				
Production vendue (biens et services)	1 706 957,66	1 552 683,97	154 273,69	9,94
70610000 PRESTATIONS SERVICES 20%	1 706 957,66	1 552 683,97	154 273,69	9,94
Montant net du chiffre d'affaires	1 706 957,66	1 552 683,97	154 273,69	9,94
Production stockée	-21 903,68	35 345,68	-57 249,36	-161,97
71340000 VARIATION E.C. PRODUCTION TRAV	-21 903,68	35 345,68	-57 249,36	-161,97
Reprises sur provisions (amorts), transferts de charges	28 883,90	29 267,78	-383,88	-1,31
78170000 REPRISES PROV' DEPR ACTIF CIRC	28 883,90	29 267,78	-383,88	-1,31
79100000 TRANSFERT CHARGES EXPL	24 478,90	1 000,00	-1 000,00	-100,00
79110000 TRANSFERT CHARGES TVA	4 405,00	28 267,78	-3 788,88	-13,40
Autres produits	297,58	86,05	4 405,00	245,82
75800000 PRODUITS DE GESTION COURANTE	297,58	86,05	211,53	245,82
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (1)	1 714 235,46	1 617 383,48	96 851,98	5,99
Charges d'exploitation				
Achats de matières premières et autres approvis.	3 622,73	3 165,80	456,93	14,43
60200000 AUTRES APPROVISIONNEMENTS	3 622,73	3 165,80	456,93	14,43
Autres achats et charges externes	612 662,39	615 078,01	-2 415,62	-0,39
60612000 ELECTRICITE GAZ	3 239,91	3 172,17	67,74	2,14
60614000 CARBURANTS	23 792,23	24 510,40	-718,17	-2,93
60630000 FOURNITURES ENTRETIEN ET PO	4 057,86	4 100,47	-42,61	-1,04
60640000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	21 123,36	18 048,15	3 075,21	17,04
61000000 SOUS TRAITANCE	171 000,00	180 000,00	-9 000,00	-5,00
61100000 SOUS-TRAITANCE GENERALE	-625,64	2 333,50	-2 959,14	-126,81
61320000 LOCATIONS IMMOBILIERES	37 872,00	37 872,00	0,00	0,00
61350000 LOCATION MATERIELS	57 790,39	55 595,21	2 195,18	3,95
61352000 LOCATION SERVEUR AUVEA	7 848,00	7 848,00	0,00	0,00
61400000 CHARGES LOCATIVES CO-PROPRIETE	7 006,20	7 006,20	0,00	0,00
61520000 ENTRETIEN / IMMOBILIER	10 669,17	12 487,16	-1 817,99	-14,56
61550000 ENTRETIEN MATERIEL	6 766,08	22 283,95	-15 517,87	-69,64
61552000 ENTRETIEN MAT. DE TRANSPORT	288,27	288,27	0,00	0,00
61560000 MAINTENANCE MATERIEL	20 550,45	19 600,54	949,91	4,85
61610000 MULTIRISQUE ENTREPRISE	2 598,39	2 297,86	300,53	13,08
61620000 ASSURANCES MATERIELS	710,86	1 389,21	-678,35	-48,83
61630000 ASSURANCE VEHICULES	7 632,74	10 510,81	-2 878,07	-27,38
61640000 RISQUE D'EXPLOITATION	78 887,83	76 228,45	2 659,38	3,49
61650000 ASS RESP DIRIGEANTS	1 201,92	1 201,92	0,00	0,00
61670000 ASSURANCE IND FIN DE CARRIERE	13 911,63	3 332,21	10 579,42	317,49
61810000 DOCUMENTATION	2 733,41	1 725,71	1 007,70	58,39
61820000 TELESURVEILLANCE	1 473,55	1 316,15	157,40	11,96
62260000 HONORAIRES DIVERS	17 708,04	16 770,00	938,04	5,59
62270000 FRAIS ACTES ET CONTENTIEUX	3 691,94	1 746,95	1 944,99	111,34
62310000 ANNONCES ET INSERTIONS	1 473,33	972,67	500,66	51,47
62320000 DOCUMENTATION	7 512,11	503,86	-503,86	-100,00
62340000 CADEAUX CLIENTS	6 927,20	7 509,05	-3,06	0,04
62350000 TICKETS CADEAUX SALAIRES	1 150,00	6 213,60	-5 063,60	-100,00
62380000 DONS DIVERS	5 096,67	990,00	4 106,67	11,48
62381000 DONS DIVERS ART 238BIS	5 096,67	150,00	4 946,67	16,16
62510000 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	535,64	4 141,39	-3 605,75	-100,00
62510005 FRAIS DEPLACEMENTS BERTHET	723,60	25,91	697,69	23,07
62510025 FRAIS DEPLACEMENT BOURGOIN		12,73	-12,73	-100,00
62510050 FRAIS DEPLACEMENT CHAPUIS		444,91	-444,91	-100,00
62510300 FRAIS DEPLACEMENT DURRIEU		1 117,05	-1 117,05	-100,00

GL

SAS SEBA SUD-OUEST

COMPTE DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

	Du 01/01/18 Au 31/12/18	Du 01/01/17 Au 31/12/17	Variation	
			en valeur	en %
62510400 FRAIS DEPLACEMENT FAURE		15,83	-15,83	-100,00
62510800 FRAIS DEPLACEMENT JEAN	15,99	26,82	-10,83	-40,38
62511100 FRAIS DEPLACEMENT LACOMBE	23 079,93	23 617,50	-537,57	-2,28
62511900 FRAIS DEPLACEMENT CHATAINIER	41,22	159,07	-117,85	-74,09
62512700 FRAIS DEPLACEMENT KOTERBA	130,70		130,70	
62513300 FRAIS DEPLACEMENT PAU		17,53	-17,53	-100,00
62519000 FRAIS DEPLACEMENT FABRE S		217,08	92,30	42,52
62532000 FRAIS DEPLACEMENT CAZALS	309,38	471,40	-471,40	-100,00
62560000 FRAIS DE MISSIONS RECEPTIONS		20,83	255,84	
62570000 MISSIONS ET RECEPTIONS	276,67	23 466,97	-1 220,17	-5,20
62610000 AFFRANCHISSEMENT	22 246,80	11 058,82	-2 151,53	-19,46
62620000 FRAIS DE TELEPHONE	8 907,29	9 333,64	656,40	7,03
62700000 SERVICES BANCAIRES ASSIMILES	9 990,04	7 388,33	195,15	2,64
62810000 COTISATIONS SYNDICAT	7 583,48	462,00	747,50	161,80
62813000 FRAIS DE FORMATIONS EXTERNES	1 209,50	5 364,00	8 160,25	152,13
Impôts, taxes et versements assimilés	13 524,25	20 873,35	-391,51	-1,88
63330000 TAXE FORMATION CONTINUE	20 481,84	7 110,95	-277,91	-3,91
63350000 TAXE D APPRENTISSAGE	6 833,04	4 291,00	9,00	0,21
63511000 TAXE PROFESSIONNELLE	4 300,00	5 682,00	540,00	9,50
63524000 TAXE SA/VEHICULES SOCIETE	6 222,00	3 340,00	-393,00	-11,77
63560000 TAXES DIVERSES LOCALES	2 947,00	178,64	1,16	0,65
63580000 CARTE GRISE	179,80	270,76	-270,76	-100,00
Salaires et traitements	670 957,98	666 126,94	4 831,04	0,73
64110000 REMUNERATION DU PERSONNEL	654 157,91	666 681,12	-12 523,21	-1,88
64130000 PRIMES ET GRATIFICATIONS	18 109,50		18 109,50	
64140000 INDEMNITES DIVERSES	8 852,75		8 852,75	
64182000 VAR PROV CONGES A PAYER	-10 162,18		-9 608,00	
Charges sociales	239 309,43	238 909,50	399,93	0,17
64510000 COTISATION URSSAF	177 213,20	182 095,58	-4 882,38	-2,68
64530000 COTISATION CAISSE RETRAITE NC	44 039,49	44 120,88	-81,39	-0,18
64531000 PREVOYANCE NON CADRES SMIP	4 850,42	5 125,22	-274,80	-5,36
64532000 MUTUELLE NON CADRES SMIP	12 099,89	11 278,79	821,10	7,28
64540000 COTISATION ASSEDIC	24 890,97	24 994,72	-103,75	-0,42
64560000 CREDIT IMPOT COMPETITIVITE EMP	-23 523,00	-29 756,00	6 233,00	20,95
64582000 VAR PROV CHARGES / CONGES	-4 020,54	-759,68	-3 260,86	-429,24
64583000 VAR PROV CH PRIMES SALARIALES	1 863,00		1 863,00	
64750000 MEDECINE DU TRAVAIL	1 896,00	1 809,99	86,01	4,75
Dotations aux amortissements et dépréciations	13 597,03	17 278,44	-3 681,41	-21,31
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	410,75	1 356,60	-945,85	-69,72
68111000 DOT AMORT IMMOB INCORPORELLES	13 186,28	15 921,84	-2 735,56	-17,18
68112000 DOT AMORT IMMOB CORPORELLES	37 684,83	38 986,38	-1 301,55	-3,34
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	37 684,83	38 986,38	-1 301,55	-3,34
68170000 DOT PROV DEPR ACTIFS CIRCULANT		7,21	-7,21	-100,00
Autres charges		7,21	-7,21	-100,00
65800000 CHG DIVERSES GESTION COURANTE				
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	1 598 316,23	1 600 425,63	-2 109,40	-0,13
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	115 919,23	16 957,85	98 961,38	583,57
Partes de résultat sur opérat. faites en commun				
Produits financiers				

SAS SEBA SUD-OUEST
COMPTE DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

	Du 01/01/18 Au 31/12/18	Du 01/01/17 Au 31/12/17	Variation	
			en valeur	en %
D'autres valeurs mob. et créances d'actif immo.	1 177,23	446,37	730,86	163,73
76200000 PROD AUTRES IMMOB FINANCIERES	1 177,23	446,37	730,86	163,73
Autres intérêts et produits assimilés	-72,27	328,36	-400,63	-122,01
76400000 REVENUS S'IMP	-72,27	328,36	-400,63	-122,01
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	1 104,96	774,73	330,23	42,63
Charges financières				
Intérêts et charges assimilées	2 799,23	3 179,75	-380,52	-11,97
66160000 INTERETS BANCAIRES	2 799,23	3 179,75	-380,52	-11,97
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	2 799,23	3 179,75	-380,52	-11,97
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	-1 694,27	-2 405,02	710,75	29,55
RÉSULTAT COURANT (I-II+III-IV+V-VI)	114 224,96	14 552,83	99 672,13	684,90
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion	330,96		330,96	
77140000 RENTREES SUR CREANCES AMORTIES	330,96		330,96	
Sur opérations en capital		869,31	-869,31	-100,00
77520000 CESSIION ACTIFS CORPORELS		2,83	-2,83	-100,00
77560000 PRIX CESSIION ELTS FINANCIERS		866,48	-866,48	-100,00
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	330,96	869,31	-538,35	-61,93
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	30,00		30,00	
67120000 PENALITES AMENDES FISC & PEN	30,00		30,00	
Sur opérations en capital		866,48	-866,48	-100,00
67560000 VNC ELTS FINANCIERS CEDES		866,48	-866,48	-100,00
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	30,00	866,48	-836,48	-96,54
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	300,96	2,83	298,13	
Impôt sur les bénéfices (X)	20 512,00	-204,00	20 716,00	
69500000 IMPOTS SUR BENEFICE	20 512,00	-204,00	20 716,00	
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	1 715 671,38	1 619 027,52	96 643,86	5,97
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 621 657,46	1 604 267,86	17 389,60	1,08
Bénéfice ou Perte	94 013,92	14 759,66	79 254,26	536,97

SAS SEBA SUD-OUEST

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION DÉTAILLÉS

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

	Du 01/01/18 Au 31/12/18	en %	Du 01/01/17 Au 31/12/17	en %	Variation	
					en valeur	en %
CHIFFRE D'AFFAIRES	1 706 957,66	100	1 552 683,97	100	154 273,69	9,94
MARGE COMMERCIALE						
Production vendue (biens et services)	1 706 957,66	101,30	1 552 683,97	97,77	154 273,69	9,94
70610000 PRESTATIONS SERVICES 20%	1 706 957,66	101,30	1 552 683,97	97,77	154 273,69	9,94
+ / - Production stockée	-21 903,68	-1,30	35 345,68	2,23	-57 249,36	-161,97
71340000 VARIATION E.C.PRODUCTION TRAV	-21 903,68	-1,30	35 345,68	2,23	-57 249,36	-161,97
PRODUCTION DE L'EXERCICE	1 685 053,98	100,00	1 588 029,65	100,00	97 024,33	6,11
CHIFFRE D'ACTIVITÉ	1 685 053,98	100,00	1 588 029,65	100,00	97 024,33	6,11
- Matières premières	3 622,73	0,21	3 165,80	0,20	456,93	14,43
60200000 AUTRES APPROVISIONNEMENTS	3 622,73	0,21	3 165,80	0,20	456,93	14,43
MARGE DE PRODUCTION	1 681 431,25	99,79	1 584 863,85	99,80	96 567,40	6,09
MARGE BRUTE TOTALE	1 681 431,25	99,79	1 584 863,85	99,80	96 567,40	6,09
- Autres achats	52 213,36	3,06	49 831,19	3,21	2 382,17	4,78
60612000 ELECTRICITE GAZ	3 239,91	0,19	3 172,17	0,20	67,74	2,14
60614000 CARBURANTS	23 792,23	1,39	24 510,40	1,58	-718,17	-2,93
60630000 FOURNITURES ENTRETIEN ET PO	4 057,86	0,24	4 100,47	0,26	-42,61	-1,04
60640000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	21 123,36	1,24	18 048,15	1,16	3 075,21	17,04
- Charges externes	560 449,03	32,83	565 246,82	36,40	-4 797,79	-0,85
61000000 SOUS TRAITANCE	171 000,00	10,02	180 000,00	11,59	-9 000,00	-5,00
61100000 SOUS-TRAITANCE GENERALE	-625,64	-0,04	2 333,50	0,15	-2 959,14	-126,81
61320000 LOCATIONS IMMOBILIERES	37 872,00	2,22	37 872,00	2,44		
61350000 LOCATION MATERIELS	57 790,39	3,39	55 595,21	3,58	2 195,18	3,95
61352000 LOCATION SERVEUR AUVEA	7 848,00	0,46	7 848,00	0,51		
61400000 CHARGES LOCATIVES CO-PROPRIETE	7 006,20	0,41	7 006,20	0,45		
61520000 ENTRETIEN / IMMOBILIER	10 669,17	0,63	12 487,16	0,80	-1 817,99	-14,56
61550000 ENTRETIEN MATERIEL	6 766,08	0,40	22 283,95	1,44	-15 517,87	-69,64
61552000 ENTRETIEN MAT. DE TRANSPORT	288,27	0,02			288,27	
61560000 MAINTENANCE MATERIEL	20 550,45	1,20	19 600,54	1,26	949,91	4,85
61610000 MULTIRISQUE ENTREPRISE	2 598,39	0,15	2 297,86	0,15	300,53	13,08
61620000 ASSURANCES MATERIELS	710,86	0,04	1 389,21	0,09	-678,35	-48,83
61630000 ASSURANCE VEHICULES	7 632,74	0,45	10 510,81	0,68	-2 878,07	-27,38
61640000 RISQUE D EXPLOITATION	78 887,83	4,62	76 228,45	4,91	2 659,38	3,49
61650000 ASS RESP DIRIGEANTS	1 201,92	0,07	1 201,92	0,08		
61670000 ASSURANCE IND FIN DE CARRIERE	13 911,63	0,81	3 332,21	0,21	10 579,42	317,49
61810000 DOCUMENTATION	2 733,41	0,16	1 725,71	0,11	1 007,70	58,39
61820000 TELESURVEILLANCE	1 473,55	0,09	1 316,15	0,08	157,40	11,96
62260000 HONORAIRES DIVERS	17 708,04	1,04	16 770,00	1,08	938,04	5,59
62270000 FRAIS ACTES ET CONTENTIEUX	3 691,94	0,22	1 746,95	0,11	1 944,99	111,34
62310000 ANNONCES ET INSERTIONS	1 473,33	0,09	972,67	0,06	500,66	51,47
62320000 DOCUMENTATION			503,86	0,03	-503,86	-100,00
62340000 CADEAUX CLIENTS	7 512,11	0,44	7 509,05	0,48	3,06	0,04
62350000 TICKETS CADEAUX SALAIRES	6 927,20	0,41	6 213,60	0,40	713,60	11,48
62380000 DONS DIVERS	1 150,00	0,07	990,00	0,06	160,00	16,16
62381000 DONS DIVERS ART 238BIS			150,00	0,01	-150,00	-100,00
62510000 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	5 096,67	0,30	4 141,39	0,27	955,28	23,07
62510005 FRAIS DEPLACEMENTS BERTHET			25,91		-25,91	-100,00
62510025 FRAIS DEPLACT BOURGOIN			12,73		-12,73	-100,00
62510050 FRAIS DEPLACEMENT CHAPUIS			444,91	0,03	90,73	20,39
62510300 FRAIS DEPLACEMENT DURRIEU	535,64	0,03	1 117,05	0,07	-393,45	-35,22
62510400 FRAIS DEPLACEMENT FAURE	723,60	0,04	15,83		-15,83	-100,00
62510800 FRAIS DEPLACEMENT JEAN	15,99		26,82		-10,83	-40,38

SAS SEBA SUD-OUEST

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION DÉTAILLÉS

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

	Du 01/01/18 Au 31/12/18	en %	Du 01/01/17 Au 31/12/17	en %	Variation	
					en valeur	en %
62511100 FRAIS DEPLACEMENT LACOMBE	23 079,93	1,35	23 617,50	1,52	-537,57	-2,28
62511900 FRAIS DEPLACEMENT CHATAINIER	41,22		159,07	0,01	-117,85	-74,09
62512700 FRAIS DEPLACEMENT KOTERBA	130,70	0,01			130,70	
62513300 FRAIS DEPLACEMENT PAU			17,53		-17,53	-100,00
62519000 FRAIS DEPLACEMENT FABRE S	309,38	0,02	217,08	0,01	92,30	42,52
62532000 FRAIS DEPLACEMENT CAZALS			471,40	0,03	-471,40	-100,00
62560000 FRAIS DE MISSIONS RECEPTIONS	276,67	0,02	20,83		255,84	
62570000 MISSIONS ET RECEPTIONS	22 246,80	1,30	23 466,97	1,51	-1 220,17	-5,20
62610000 AFFRANCHISSEMENT	8 907,29	0,52	11 058,82	0,71	-2 151,53	-19,46
62620000 FRAIS DE TELEPHONE	9 990,04	0,59	9 333,64	0,60	656,40	7,03
62700000 SERVICES BANCAIRES ASSIMILES	7 583,48	0,44	7 388,33	0,48	195,15	2,64
62810000 COTISATIONS SYNDICAT	1 209,50	0,07	462,00	0,03	747,50	161,80
62813000 FRAIS DE FORMATIONS EXTERNES	13 524,25	0,79	5 364,00	0,35	8 160,25	152,13
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE	1 068 768,86	62,61	969 785,84	62,46	98 983,02	10,21
- Impôts, taxes et versements assimilés	20 481,84	1,20	20 873,35	1,34	-391,51	-1,88
63330000 TAXE FORMATION CONTINUE	6 833,04	0,40	7 110,95	0,46	-277,91	-3,91
63350000 TAXE D APPRENTISSAGE	4 300,00	0,25	4 291,00	0,28	9,00	0,21
63511000 TAXE PROFESSIONNELLE	6 222,00	0,36	5 682,00	0,37	540,00	9,50
63524000 TAXE S/VEHICULES SOCIETE	2 947,00	0,17	3 340,00	0,22	-393,00	-11,77
63560000 TAXES DIVERSES LOCALES	179,80	0,01	178,64	0,01	1,16	0,65
63580000 CARTE GRISE			270,76	0,02	-270,76	-100,00
- Salaires et traitements	670 957,98	39,31	666 126,94	42,90	4 831,04	0,73
64110000 REMUNERATION DU PERSONNEL	654 157,91	38,32	666 681,12	42,94	-12 523,21	-1,88
64130000 PRIMES ET GRATIFICATIONS	18 109,50	1,06			18 109,50	
64140000 INDEMNITES DIVERSES	8 852,75	0,52			8 852,75	
64182000 VAR PROV CONGES A PAYER	-10 162,18	-0,60	-554,18	-0,04	-9 608,00	
- Charges sociales	239 309,43	14,02	238 909,50	15,39	399,93	0,17
64510000 COTISATION URSSAF	177 213,20	10,38	182 095,58	11,73	-4 882,38	-2,68
64530000 COTISATION CAISSE RETRAITE NC	44 039,49	2,58	44 120,88	2,84	-81,39	-0,18
64531000 PREVOYANCE NON CADRES SMIP	4 850,42	0,28	5 125,22	0,33	-274,80	-5,36
64532000 MUTUELLE NON CADRES SMIP	12 099,89	0,71	11 278,79	0,73	821,10	7,28
64540000 COTISATION ASSEDIC	24 890,97	1,46	24 994,72	1,61	-103,75	-0,42
64560000 CREDIT IMPOT COMPETITIVITE EMP	-23 523,00	-1,38	-29 756,00	-1,92	6 233,00	20,95
64582000 VAR PROV CHARGES / CONGES	-4 020,54	-0,24	-759,68	-0,05	-3 260,86	-429,24
64583000 VAR PROV CH PRIMES SALARIALES	1 863,00	0,11	1 809,99	0,12	53,01	
64730000 MEDECINE DU TRAVAIL	1 896,00	0,11			1 896,00	
Total	-930 749,25	-54,53	-925 909,79	-59,63	-4 839,46	-0,52
EXCÉDENT BRUT D'EXPL.	138 019,61	8,09	43 876,05	2,83	94 143,56	214,57
Reprises sur dépréciations, provisions, amortis			1 000,00	0,06	-1 000,00	-100,00
78170000 REPRISES PROV DEPR ACTIF CIRC			1 000,00	0,06	-1 000,00	-100,00
+ Transferts de charges d'exploitation	28 883,90	1,69	28 267,78	1,82	616,12	2,18
79100000 TRANSFERT CHARGES EXPL	24 478,90	1,43	28 267,78	1,82	-3 788,88	-13,40
79110000 TRANSFERT CHARGES TVA	4 405,00	0,26			4 405,00	
+ Autres produits d'exploitation	297,58	0,02	86,05	0,01	211,53	245,82
75800000 PRODUITS DE GESTION COURANTE	297,58	0,02	86,05	0,01	211,53	245,82
- Dotations amortissements et dépréciations	51 281,86	3,00	56 264,82	3,62	-4 982,96	-8,86
68111000 DOT AMORT IMMOB INCORPORELLES	410,75	0,02	1 356,60	0,09	-945,85	-69,72
68112000 DOT AMORT IMMOB CORPORELLES	13 186,28	0,77	15 921,84	1,03	-2 735,56	-17,18
68170000 DOT PROV DEPR ACTIFS CIRCULANT	37 684,83	2,21	38 986,38	2,51	-1 301,55	-3,34
- Autres charges d'exploitation			7,21		-7,21	-100,00
65800000 CHG DIVERSES GESTION COURANTE			7,21		-7,21	-100,00

SAS SEBA SUD-OUEST
SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION DÉTAILLÉS

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

	Du 01/01/18 Au 31/12/18	en %	Du 01/01/17 Au 31/12/17	en %	Variation	
					en valeur	en %
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-22 100,38	-1,29	-26 918,20	-1,73	4 817,82	17,90
Total	115 919,23	6,79	16 957,85	1,09	98 961,38	583,57
+ Produits financiers	1 104,96	0,06	774,73	0,05	330,23	42,63
76200000 PROD AUTRES IMMOB FINANCIERES	1 177,23	0,07	446,37	0,03	730,86	163,73
76400000 REVENUS S'IMP	-72,27		328,36	0,02	-400,63	-122,01
- Charges financières	2 799,23	0,16	3 179,75	0,20	-380,52	-11,97
66160000 INTERETS BANCAIRES	2 799,23	0,16	3 179,75	0,20	-380,52	-11,97
RÉSULTAT COURANT	-1 694,27	-0,10	-2 405,02	-0,15	710,75	29,55
Total	114 224,96	6,69	14 552,83	0,94	99 672,13	684,90
+ Produits exceptionnels (1)	330,96	0,02	869,31	0,06	-538,35	-61,93
77140000 RENTREES SUR CREANCES AMORTIES	330,96	0,02			330,96	
77520000 CESSION ACTIFS CORPORELS			2,83		-2,83	-100,00
77560000 PRIX CESSION ELTS FINANCIERS			866,48	0,06	-866,48	-100,00
- Charges exceptionnelles (2)	30,00		866,48	0,06	-836,48	-96,54
67120000 PENALITES AMENDES FISC & PEN	30,00				30,00	
67560000 INC ELTS FINANCIERS CEDES			866,48	0,06	-866,48	-100,00
- Impôt sur les bénéfices (IS)	20 512,00	1,20	866,48	0,06	30,00	
69500000 IMPOTS SUR BENEFICE	20 512,00	1,20	-204,00	-0,01	-866,48	-100,00
RÉSULTAT EXERCICE	-20 211,04	-1,18	206,83	0,01	20 716,00	
Total	94 013,92	5,51	14 759,66	0,95	20 716,00	
(1) dont produits cessions éléments cédés			869,31		-20 417,87	
(2) dont valeurs comptables éléments cédés			866,48		79 254,26	536,97
					-869,31	-100,00
					-866,48	-100,00

SOMMAIRE ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

SOMMAIRE

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Informations		
	Produites	Non produites	
		NS	NA
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE			
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES			NA
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	O		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			NA
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	O		
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS	O		
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN			NA
CRÉDIT BAIL	O		
LOCATIONS			NA
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		NS	NA
ÉCART DE RÉÉVALUATIONS			NA
<i>Variations de la réserve spéciale de réévaluation</i>			NA
<i>Variations de la provision spéciale de réévaluation</i>			NA
ÉTAT DES STOCKS			NA
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES			NA
EFFETS DE COMMERCE	O		
ENTREPRISES LIÉES			NA
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF			NA
COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL		NS	
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES		NS	
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	O		
CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ ET EMPLOI (CICE)		NS	
LES ENGAGEMENTS	O		
DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES			NA
LES EFFECTIFS			NA
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS		NS	
TRANSFERTS DE CHARGES		NS	
COMMENTAIRE	O		
			NA

SAS SEBA SUD-OUEST
ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2018 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilisation ou de la durée d'usage prévue :

- | | |
|---|------------|
| - Agencement et aménagement des constructions | 5 à 10 ans |
| - Matériels et outillages industriels | 1 à 5 ans |
| - Matériel de transport | 1 à 3 ans |
| - Matériel de bureau | 3 à 5 ans |
| - Mobilier | 3 à 8 ans |
| - Logiciels | 1 à 3 ans |

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Opérations à long terme

Les opérations à long terme sont comptabilisées selon le mode de l'avancement.

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

CADRE A		IMMOBILISATIONS		V. brute des immob. début d'exercice	Augmentations	
					suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement, de recherche et de développement	TOTAL I				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		24 681		
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Instal.géné., agenets & aménagts const.				
	Installations techniques, matériel & outillage indust.			52 738		
	Autres immos corporelles	Instal. gén., agenets & aménagts divers Matériel de transport Matériel de bureau & info., mobilier Emballages récupérables & divers		61 868 19 868 28 346		2 122
	Immobilisations corporelles en cours					2 400
	Avances et acomptes					
	TOTAL III		162 820			4 522
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés			171		
	Prêts et autres immobilisations financières			12 158		
	TOTAL IV		12 329			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				199 830		4 522

CADRE B		IMMOBILISATIONS		199 830		4 522	
				Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légal Valeur d'origine
				par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'éts, de recherche & de dével.	TOTAL I					
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL II					
CORPORELLES	Terrains					24 681	
	Constructions	Sur sol propre					
		Sur sol d'autrui					
	Inst.tech., mat.	Ins. gal. agen. amé. cons					
		outillage indus.					
	Autres immos corporelles	Ins. gal. agen. amé. div.				54 861	
		Matériel de transport				61 868	
		Mat.bureau, info., mob.				19 868	
		Emballages récup. div.				30 746	
		Immos corporelles en cours					
	Avances et acomptes						
		TOTAL III				167 342	
FINANCIERES	Part. évaluées par mise en equivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts & autres immob. financières					171	
		TOTAL IV				12 158	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)						12 329	
						204 352	

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	24 070	411		24 481
Terrains					
Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. générales agen. aménag. cons.				
Inst. techniques matériel et outill. industriels		40 589	5 842		46 431
Autres immos corporelles	Inst. générales agencem. amén. div. Matériel de transport Mat. bureau et informatique, mob. Emballages récupérables divers	35 973 19 868 23 769	5 043 2 301		41 017 19 868 26 070
	TOTAL	120 199	13 186		133 386
	TOTAL GENERAL	144 269	13 597		157 866

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES		
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel
Frais d'établissements	TOTAL						
Immob. incorporelles	TOTAL						
Terrains							
Constr.	Sur sol propre Sur sol autrui Inst. agenc. et amén.						
Inst. techniques mat. et outill.							
Immo. corpor.	Inst. gales, agenc. am divers Mat. transport Mat. bureau mobilier Emballages récup. divers						
	TOTAL						
Frais d'acquisition de titres de participations							
	TOTAL GÉNÉRAL						
	Total général non ventilé						

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES			
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

TABLEAU DES PROVISIONS

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires				
	<i>Dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
TOTAL I					
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges				
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grandes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
	Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL II					
Provisions pour dépréciation	/ immobilisations	- incorporelles			
		- corporelles			
		- Titres mis en équivalence			
		- titres de participation			
		- autres immobs financières			
	Sur stocks et en cours				
	Sur comptes clients				
	Autres provisions pour dépréciation	49 422	37 685		87 107
TOTAL III		49 422	37 685		87 107
TOTAL GENERAL (I + II + III)		49 422	37 685		87 107
Dont provisions pour pertes à terminaison					87 107
Dont dotations & reprises	- d'exploitation				
	- financières		37 685		
	- exceptionnelles				
Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée					

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				
	Prêts (1) (2)				
	Autres immobilisations financières				
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		12 158		12 158
	Autres créances clients		126 060	126 060	
	Créances rep. titres prêtés : prov /dep. antér		420 564	420 564	
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Etat & autres coll. publiques	Impôts sur les bénéfices	20 995	20 995	
		Taxe sur la valeur ajoutée			
		Autres impôts, taxes & versements assimilés	2 213	2 213	
		Divers			
	Groupe et associés (2)				
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)		143	143	
	Charges constatées d'avance		6 948	6 481	467
	TOTALUX			589 080	576 455
Renvois (1)	Montant	- Créances représentatives de titres prêtés			
(2)	des	- Prêts accordés en cours d'exercice			
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)				

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes etbs de crédit (1)	à 1 an max. à l'origine	65	65		
	à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1) (2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		38 162	38 162		
Personnel & comptes rattachés		60 308	60 308		
Sécurité sociale & autres organismes sociaux		65 605	65 605		
Etat & autres collectiv. publiques	Impôts sur les bénéfices	22 212	22 212		
	Taxe sur la valeur ajoutée	129 053	129 053		
	Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes & assimilés		1 889	1 889		
Dettes sur immobilisations & cptes rattachés					
Groupe & associés (2)		113 700	113 700		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		70	70		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAUX		431 065	431 065		
Renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	(2) Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Montant divers emprunts, dettes/associés					

CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ ET EMPLOI (CICE)

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

Le CICE est comptabilisé en diminution des charges de personnel, présent dans un sous-compte 64.
Au titre de l'exercice clos le 31/12/2018, le CICE s'élève à 23 523 €.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de leur fonds de roulement (art. 244 quater C du CGI).

L'entreprise ne peut utiliser le CICE pour :

- financer une hausse de la part des bénéfices distribués
- augmenter les rémunérations des personnes exerçant des fonctions de direction.

Le CICE 2018 a été préfinancé à hauteur de 21.700 euros auprès de la BPI

Le CICE 2017 a contribué à l'investissement à hauteur de 4.522 euros ainsi qu'à l'augmentation de la masse salariale qui s'élève à 11.867 euros (charges patronales comprises) et pour le solde au renforcement des disponibilités.

TRANSFERTS DES CHARGES

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

DÉSIGNATION	Exploitation	Financières	Exceptionnelles
AIDES A L'EMPLOI	5 350		
REMBOURSEMENT DE DEBOURS	23 534		
TOTAL	28 884		

LISTE DES IMMOBILISATIONS

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

Calcul des amortissements à date du 31/12/2018

Transfert des amortissements à date du 31/12/2018

Calcul des amortissements à date du 31/12/2018														Transfert des amortissements à date du 31/12/2018																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																											
N°	Désignation	Quantité	Acquisition		Valeur à Amortir	Date Cession	Valeur nette Début exerc.	Amortissements							Valeur nette fin exercice																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
			Date	Montant				Durée	Mode	Taux	Antérieurs	Exercice	Cumulés																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																												
CONCESSIONS DROITS SIMILAIRES																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
36	WINTOPO TOPCON		06/04/01	228,67	228,67			1,00	Linéaire	100,000	E	228,67	E																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																												

FL

LISTE DES IMMOBILISATIONS

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

N°	Désignation	Quantité	Acquisition		Valeur à Amortir	Date Cession	Valeur nette Début exerc.	Amortissements				Valeur nette fin exercice		
			Date	Montant				Durée	Mode	Taux	Antérieurs		Exercice	Cumulés
20500000 CONCESSIONS DROITS SIMILAIRES														
89	MICROSOFT OFFICE PME 2010		23/06/11	159,31	159,31			1,00	Linéaire	100,000	E	159,31	E	159,31
90	LOGICIEL		23/06/11	159,31	159,31			1,00	Linéaire	100,000	E	159,31	E	159,31
91	CERTU GIRABASE 4.0		25/11/11	990,00	990,00			1,00	Linéaire	100,000	E	990,00	E	990,00
92	2 MICROSOFT OFFICE 2010		02/05/12	376,26	376,26			1,00	Linéaire	100,000	E	376,26	E	376,26
93	OFFICE 2010		21/06/12	399,00	399,00			1,00	Linéaire	100,000	E	399,00	E	399,00
94	MS OFFICE 2010		20/06/12	183,00	183,00			1,00	Linéaire	100,000	E	183,00	E	183,00
95	MS OFFICE 2010		20/06/12	183,00	183,00			1,00	Linéaire	100,000	E	183,00	E	183,00
96	OFFICE 2010		03/08/12	183,00	183,00			1,00	Linéaire	100,000	E	183,00	E	183,00
97	MS OFFICE 2010		10/12/12	183,00	183,00			1,00	Linéaire	100,000	E	183,00	E	183,00
98	OFFICE 2010		08/03/13	181,00	181,00			1,00	Linéaire	100,000	E	181,00	E	181,00
99	MS OFFICE 2013		18/07/13	210,00	210,00			1,00	Linéaire	100,000	E	210,00	E	210,00
100	MS OFFICE 2013		09/09/13	210,00	210,00			1,00	Linéaire	100,000	E	210,00	E	210,00
101	ALPI CANECO EP		22/10/13	1 990,00	1 990,00			1,00	Linéaire	100,000	E	1 990,00	E	1 990,00

FL

FL

LISTE DES IMMOBILISATIONS

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

N°	Désignation	Quantité	Acquisition		Valeur à Amortir	Date Cession	Valeur nette Début exerc.	Amortissements					Valeur nette fin exercice
			Date	Montant				Durée	Mode	Taux	Antérieurs	Exercice	
20500000 CONCESSIONS DROITS SIMILAIRES													
102	ATLOG CAMELIA		04/10/13	572,60	572,60			1,00	Linéaire	100,000	E	572,60	E 572,60
103	OFFICE 2013		31/07/14	210,00	210,00			1,00	Linéaire	100,000	E	210,00	E 210,00
104	SITE VITRINE		20/04/15	4 069,80	4 069,80		410,75	3,00	Linéaire	33,3333	E	3 659,05	E 4 069,80
Cumul du compte (hors cessions)				24 680,57	24 480,57		610,75				E 24 069,82 D 24 480,57	410,75	E 24 480,57
Cumul linéaire : 410,75				24 680,57	24 480,57		610,75				E 24 069,82 D 24 480,57	410,75	E 24 480,57
21540000 MATERIEL INDUSTRIEL													
dont dérogatoire :													
8	PLIEUSE DE PLANS		06/04/01	332,95	332,95			3,00	Linéaire	33,3333	E	332,95	E 332,95
17	STATION TOPCON		06/04/01	2 708,41	2 708,41			5,00	Linéaire	20,0000	E	2 708,41	E 2 708,41
78	STATION TOPCON MOTORISEE		12/03/08	12 500,00	12 500,00			5,00	Dégressif	35,0000	E	12 500,00	E 12 500,00
93	TRACEUR HP 4000		16/12/10	435,51	435,51			1,00	Linéaire	100,000	E	435,51	E 435,51
94	QI INTEL CORE I5-650		16/02/11	695,40	695,40			3,00	Dégressif	41,6667	E	695,40	E 695,40
100	2 ORDINATEURS QUADCORE 3.4 GHZ		02/05/12	1 866,22	1 866,22			3,00	Dégressif	41,6667	E	1 866,22	E 1 866,22
103	PC ASUS QUADCORE		20/06/12	1 226,00	1 226,00			3,00	Dégressif	41,6667	E	1 226,00	E 1 226,00

FL

FL

LISTE DES IMMOBILISATIONS

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

N°	Désignation	Quantité	Acquisition		Valeur à Amortir	Date Cession	Valeur nette Début exere.	Amortissements					Valeur nette fin exercice
			Date	Montant				Durée	Mode	Taux	Antérieurs	Exercice	
21540000 MATERIEL INDUSTRIEL													
104	PC ASUS QUADCORE		20/06/12	1 226,01	1 226,01			3,00	Dégressif	41,6667	E 1 226,01	E	1 226,01
105	ORDINATEUR QUADCORE I7-3770K		03/08/12	1 089,00	1 089,00			3,00	Dégressif	41,6667	E 1 089,00	E	1 089,00
106	ORDINATEUR QUADCORE I7 3.4GHZ		05/10/12	1 990,00	1 990,00			3,00	Dégressif	41,6667	E 1 990,00	E	1 990,00
108	AXIAL QUADCORE I7		08/03/13	1 144,00	1 144,00			3,00	Dégressif	41,6667	E 1 144,00	E	1 144,00
109	AXIAL ORDINATEUR QUADCORE		18/07/13	1 116,00	1 116,00			3,00	Dégressif	41,6667	E 1 116,00	E	1 116,00
110	AXIAL QUADCORE I7		09/09/13	1 203,00	1 203,00			3,00	Dégressif	41,6667	E 1 203,00	E	1 203,00
111	PORTABLE HP I7-E050SF		30/09/13	542,64	542,64			3,00	Dégressif	41,6667	E 542,64	E	542,64
112	HP SPECTRE I3-3090EF		20/01/14	999,17	999,17			3,00	Dégressif	41,6667	E 999,17	E	999,17
113	FUJITSU E5-16020V		31/07/14	2 233,05	2 233,05			3,00	Dégressif	41,6667	E 2 233,05	E	2 233,05
117	TELEMETRE SUPARULE 600		30/01/15	700,00	700,00			3,00	Dégressif	41,6667	E 700,00	E	700,00
118	QUADCORE I5-4440		30/01/15	823,00	823,00			3,00	Dégressif	41,6667	E 823,00	E	823,00
119	PORTABLE LENOVO		29/04/15	1 040,83	1 040,83			3,00	Dégressif	41,6667	E 1 040,83	E	1 040,83
120	PORTABLE LENOVO Y70-70		15/08/15	1 257,42	1 257,42			3,00	Dégressif	41,6667	E 1 257,42	E	1 257,42

LISTE DES IMMOBILISATIONS

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

N°	Désignation	Quantité	Acquisition		Valeur à Amortir	Date Cession	Valeur nette Début exerc.	Amortissements					Valeur nette fin exercice	
			Date	Montant				Durée	Mode	Taux	Antérieurs	Exercice		Cumulés
21540000 MATERIEL INDUSTRIEL														
121	ASUS ZENBOOK UX305FA-D		21/10/15	758,24	758,24			3,00	Dégressif	41,6667	E	758,24	E	758,24
122	ACER ASPIRE V5-591G-79EB		29/08/16	749,17	749,17		434,41	4,00	Dégressif	31,2500	E	314,76	E	217,21
123	SEDATECH PC INTEL CORE I7		08/09/16	1 499,92	1 499,92		895,79	4,00	Dégressif	31,2500	E	604,13	E	531,97
124	ACER ASPIRE VN7		18/11/16	999,17	999,17		631,42	4,00	Dégressif	31,2500	E	367,75	E	447,89
125	HIYAMA PROLITE		28/11/16	959,31	959,31		606,23	4,00	Dégressif	31,2500	E	353,08	E	683,46
126	LENOVO IDEACENTER Y900		12/12/16	1 214,08	1 214,08		788,31	4,00	Dégressif	31,2500	E	425,77	E	303,11
127	MSI PC GE62VR 6RF-045FR		13/12/16	1 291,66	1 291,66		838,68	4,00	Dégressif	31,2500	E	452,98	E	394,15
128	TEODOLITE WID T16 OCCASION		21/12/16	3 000,00	3 000,00		1 972,22	3,00	Linéaire	33,3333	E	1 027,78	E	872,32
129	DRONE DJI MAVIC PRO 4K		09/01/17	999,99	999,99		583,33	3,00	Dégressif	41,6667	E	291,67	E	419,34
130	HP PORTABLE I5-AX212NF		07/03/17	1 082,50	1 082,50		800,60	4,00	Dégressif	31,2500	E	281,90	E	2027,78
131	MEGAPORT CORE I7 7700K		23/08/17	1 082,50	1 082,50		941,55	4,00	Dégressif	31,2500	E	140,95	E	708,33
132	IPAD PRO 256GB GOLD		24/08/17	840,83	840,83		694,85	3,00	Dégressif	41,6667	E	145,98	E	548,77
133	ACER ASPIRE VX15		25/09/17	1 133,24	1 133,24		1 015,19	4,00	Dégressif	31,2500	E	118,05	E	533,73
												347,43	E	627,70
												493,41	E	454,80
												338,40	E	676,79
												456,45	E	

LISTE DES IMMOBILISATIONS

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

N°	Désignation	Quantité	Acquisition		Valeur à Amortir	Date Cession	Valeur nette Début exerc.	Amortissements					Valeur nette fin exercice		
			Date	Montant				Durée	Mode	Taux	Antérieurs	Cumulés		Exercice	
21540000 MATERIEL INDUSTRIEL															
134	HP SPECTRE 360		14/12/17	1 999,17	1 999,17		1 947,11	4,00	Dégressif	31,2500	E	52,06	E	701,10	1 298,07
135	HP OMEN 880-177NF		22/02/18	1 499,17	1 499,17		1 499,17	4,00	Dégressif	31,2500	E		E	429,45	1 069,72
136	BOULANGER		23/08/18	622,97	622,97		622,97	3,00	Dégressif	41,6667	E		E	108,15	514,82
Cumul du compte (hors cessions)				54 860,53	54 860,53		14 271,83				E	40 588,70	E	5 842,30	8 429,53
Cumul linéaire :		1 000,00		54 860,53	54 860,53		14 271,83				E	40 588,70	E	5 842,30	8 429,53
21810000 INSTALLATIONS GENERALES DIVERS															
dont dérogatoire :															
5	ASFE ALARME		11/04/05	495,00	495,00			5,00	Dégressif	35,0000	E	495,00	E	495,00	
6	PROTECTION LIGNE TELEPHONIQUE		25/04/06	1 495,00	1 495,00			5,00	Linéaire	20,0000	E	1 495,00	E	1 495,00	
7	PEINTURES BUREAU ARRIERE		29/05/06	628,00	628,00			10,00	Linéaire	10,0000	E	628,00	E	628,00	
8	1 SPLIT CLIMATISATION REVER		25/07/06	1 197,04	1 197,04			10,00	Linéaire	10,0000	E	1 197,04	E	1 197,04	
9	CLOISONNAGE BUREAUX		24/06/08	679,00	679,00		32,63	10,00	Linéaire	10,0000	E	646,37	E	32,63	679,00
10	RESTRUCTURATION BUREAUX ETAGE		16/07/08	4 783,87	4 783,87		259,10	10,00	Linéaire	10,0000	E	4 524,77	E	259,10	4 783,87
11	CLIMATISATION 1 SPLIT SYSTEM		16/07/08	2 914,21	2 914,21		157,86	10,00	Linéaire	10,0000	E	2 756,35	E	157,86	2 914,21

LISTE DES IMMOBILISATIONS

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

N°	Désignation	Quantité	Acquisition		Valeur à Amortir	Date Cession	Valeur nette Début exerc.	Amortissements					Valeur nette fin exercice	
			Date	Montant				Durée	Mode	Taux	Antérieurs	Exercice		Cumulés
21810000 INSTALLATIONS GENERALES DIVERS														
12	3 DETECTEURS INFRAROUGE		21/07/08	663,00	663,00			5,00	Dégressif	35,0000	E	663,00	E	663,00
13	CENTRALE ALARME FUMEE		21/07/08	2 733,60	2 733,60			5,00	Dégressif	35,0000	E	2 733,60	E	2 733,60
14	CONTAINER		31/03/09	2 189,00	2 189,00		273,62	10,00	Linéaire	10,0000	E	1 915,38	E	218,90
15	RAYONNAGES 10.5 M		21/04/09	1 500,00	1 500,00			5,00	Linéaire	20,0000	E	1 500,00	E	1 500,00
16	CLIM REVERSIBLE		23/06/09	2 000,00	2 000,00		295,56	10,00	Linéaire	10,0000	E	1 704,44	E	200,00
17	BARRIERES ANTI INTRUSIONS		30/12/09	2 966,00	2 966,00		203,42	10,00	Dégressif	22,5000	E	2 762,58	E	203,42
18	RIDEAU METALLIQUE 1870*2600		19/02/10	1 170,00	1 170,00		249,60	10,00	Linéaire	10,0000	E	920,40	E	117,00
19	TABLIER VOLET ROULANT		08/02/10	506,80	506,80		106,57	10,00	Libre	10,0000	E	400,23	E	50,68
20	VOLET ROULANT 1700*1150		08/02/10	980,80	980,80		206,24	10,00	Linéaire	10,0000	E	774,56	E	98,08
21	TABLIER VOLET ROULANT		08/02/10	546,80	546,80		114,98	10,00	Linéaire	10,0000	E	431,82	E	54,68
22	2 CABINES DOUCHES		13/12/11	1 635,00	1 635,00		645,82	10,00	Linéaire	10,0000	E	989,18	E	163,50
23	ENSEIGNE ALUGLAS		30/11/11	1 476,00	1 476,00			5,00	Linéaire	20,0000	E	1 476,00	E	1 476,00
24	PEINTURES 2 BUREAUX		30/01/12	1 590,25	1 590,25		648,89	10,00	Linéaire	10,0000	E	941,36	E	159,03
														1 100,39
														489,86

FL

LISTE DES IMMOBILISATIONS

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

N°	Désignation	Quantité	Acquisition		Valeur à Amortir	Date Cession	Valeur nette Début exerc.	Amortissements					Valeur nette fin exercice	
			Date	Montant				Durée	Mode	Taux	Antérieurs	Exercice		Cumulés
21810000 INSTALLATIONS GENERALES DIVERS														
25	REAMENAGEMENT BUREAUX		13/03/12	3 265,00	3 265,00		1 371,30	10,00	Linéaire	10,0000	E	1 893,70	E 2 220,20	1 044,80
26	CLIM REVERSIBLE HALL ENTREE		27/04/12	4 053,73	4 053,73		1 752,13	10,00	Linéaire	10,0000	E	2 301,60	E 2 706,97	1 346,76
27	STANDARD TELEPHONIQUE VOIP		10/03/15	2 772,00	2 772,00		1 215,06	5,00	Linéaire	20,0000	E	1 556,94	E 2 111,34	660,66
28	ASFE CENTRALE INCENDIE		30/11/16	795,00	795,00			5,00	Linéaire	20,0000	E		E	
29	ASFE CENTRALE INCENDIE		30/11/16	795,00	795,00		622,31	5,00	Linéaire	20,0000	E	172,69	E 159,00	463,31
30	REMISE EN PEINTURE		02/06/17	18 833,00	18 833,00		17 739,64	10,00	Linéaire	10,0000	E	1 093,36	E 2 976,66	15 856,34
Cumul du compte (hors cessions)				62 663,10	61 868,10		25 894,73				E 35 973,37	E 5 043,45	E 41 016,82	20 851,28
Cumul linéaire :		4 840,03		62 663,10	61 868,10		25 894,73				E 35 973,37	E 5 043,45	E 41 016,82	20 851,28
Cumul dégressif :							203,42				D	D	D	
21820000 MATERIEL DE TRANSPORT														
6	HONDA FRV OCC		31/05/13	7 608,70	7 608,70			3,00	Linéaire	33,3333	E	7 608,70	E 7 608,70	
7	RENAULT CLIO OCC		19/06/13	2 759,20	2 759,20			2,00	Linéaire	50,0000	E	2 759,20	E 2 759,20	
9	CLIO 3 BL 418 VG		21/04/15	3 500,00	3 500,00			2,00	Linéaire	50,0000	E	3 500,00	E 3 500,00	
10	CLIO 3 BL 813 VF		21/04/15	3 500,00	3 500,00			2,00	Linéaire	50,0000	E	3 500,00	E 3 500,00	

FL

LISTE DES IMMOBILISATIONS

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

N°	Désignation	Quantité	Acquisition		Valeur à Amortir	Date Cession	Valeur nette Début exerc.	Amortissements					Valeur nette fin exercice
			Date	Montant				Durée	Mode	Taux	Antérieurs	Cumulés	
21820000 MATERIEL DE TRANSPORT													
11	RENAULT SCENIC AV 296 BN		28/09/16	2 500,00	2 500,00			1,00	Linéaire	100,00%	E 2 500,00	E	2 500,00
Cumul du compte (hors cessions)													
				19 867,90	19 867,90						E 19 867,90	E	19 867,90
				19 867,90	19 867,90						D	D	
											E 19 867,90	E	19 867,90
											D	D	
Cumul linéaire :													
Cumul dégressif :													
dont dérogatoire :													
21830000 MATERIEL BUREAU INFORMATIQUE													
21830000 MATERIEL BUREAU INFORMATIQUE													
12	CAPLASER SERVEUR		31/03/14	2 289,26	2 289,26			3,00	Dégressif	41,6667	E 2 289,26	E	2 289,26
13	IPAD PRO WIFI 128GB		18/01/16	1 047,50	1 047,50		305,52	3,00	Dégressif	41,6667	E 741,98	E	305,52
14	PORTABLE MSI APACHE		19/04/16	1 119,99	1 119,99		571,66	4,00	Dégressif	31,2500	E 548,33	E	285,83
15	IROBOT ROOMBA 980		29/08/16	832,50	832,50		462,21	5,00	Dégressif	35,0000	E 370,29	E	161,77
16	CAPLASER ONDULEUR		30/04/18	521,88	521,88		521,88	4,00	Dégressif	31,2500	E	E	122,32
17	ORANGE		06/07/18	796,27	796,27		796,27	3,00	Dégressif	41,6667	E	E	165,89
18	SMARTPHONE HUAWEI P20		31/08/18	565,83	565,83		565,83	3,00	Dégressif	41,6667	E	E	98,23
19	IPHONE 8		04/12/18	515,83	515,83		515,83	3,00	Dégressif	41,6667	E	E	17,91
													497,92

fcl

LISTE DES IMMOBILISATIONS

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

2010

N°	Désignation	Quantité	Acquisition		Valeur à Amortir	Date Cession	Valeur nette Début exerc.	Amortissements					Valeur nette fin exercice		
			Date	Montant				Durée	Mode	Taux	Antérieurs	Exercice		Cumulés	
21830000 MATERIEL BUREAU INFORMATIQUE															
Cumul du compte															
(hors cessions)															
21840000 MOBILIER															
Cumul linéaire :															
Cumul dégressif :															
Cumul dérogatoire :															
21840000 MOBILIER															
12	TABLES PLIANTES		06/04/01	231,35	231,35		3 739,20	8,00	Linéaire	12,5000	E	231,35	E	5 107,33	2 581,73
22	JAZZ CAIS MOB + MAXICUBE		14/02/08	776,00	776,00		3 739,20	5,00	Linéaire	20,0000	E	776,00	E	776,00	
24	3 ARMOIRES A RIDEAUX 120*45*198		20/09/10	893,29	893,29			5,00	Linéaire	20,0000	E	893,29	E	893,29	
25	4 FAUTEUILS TAMI		20/09/10	239,02	239,02			5,00	Linéaire	20,0000	E	239,02	E	239,02	
26	4 CHAISES VISITEURS NOIRES		20/09/10	114,52	114,52			5,00	Linéaire	20,0000	E	114,52	E	114,52	
27	2 CHAISES SANS ACCOUDOIRS		07/02/12	383,62	383,62			3,00	Linéaire	33,3333	E	383,62	E	383,62	
28	POSTE DE TRAVAIL DOUBLE		07/02/12	1 161,20	1 161,20			5,00	Linéaire	20,0000	E	1 161,20	E	1 161,20	
29	2 ARMOIRES 112*80		07/02/12	419,02	419,02			3,00	Linéaire	33,3333	E	419,02	E	419,02	
30	5 CHAISES DE TRAVAIL		29/03/12	936,03	936,03			5,00	Linéaire	20,0000	E	936,03	E	936,03	
31	ARMOIRE MI-HAUTE BLANC-ERABLE		29/03/12	204,48	204,48			5,00	Linéaire	20,0000	E	204,48	E	204,48	

FL

fL

FL

ISACOMPTA (CONNETT - FAIM - FISCAL -

LISTE DES IMMOBILISATIONS

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

N°	Désignation	Quantité	Acquisition		Valeur à Amortir	Date Cession	Valeur nette Début exerc.	Amortissements					Valeur nette fin exercice		
			Date	Montant				Durée	Mode	Taux	Antérieurs	Exercice		Cumulés	
21840000 MOBILIER															
45	TABLE RONDE 100		27/01/15	335,23	335,23		138,93	5,00	Linéaire	20,0000	E	196,30	E 67,05	263,35	71,88
46	1 CHAISE DE TRAVAIL		23/12/15	232,85	232,85		138,68	5,00	Linéaire	20,0000	E	94,17	E 46,57	140,74	92,11
47	3 CHAISES OFFICIER NET		24/03/17	613,92	613,92		519,44	5,00	Linéaire	20,0000	E	94,48	E 122,78	217,26	396,66
48	5 CHAISES OFFICIER NET		30/08/17	1 023,20	1 023,20		937,22	4,00	Linéaire	25,0000	E	85,98	E 341,78	681,42	
49	2 CHAISE OFFICIER NOIR		21/12/17	409,28	409,28		406,44	4,00	Linéaire	25,0000	E	2,84	E 102,32	105,16	304,12
Cumul du compte (hors cessions)				23 056,53	23 056,53		3 237,08			E 19 819,45	E 20 962,51	D 1 143,06	E 20 962,51	D 2 094,02	2 094,02
Cumul linéaire :		1 143,06		23 056,53	23 056,53		3 237,08			E 19 819,45	E 20 962,51	D 1 143,06	E 20 962,51	D 2 094,02	2 094,02
27100000 TITRES IMMOBILISES															
Cumul dérogatoire :															
CUMUL DES PARTS SOC CRCA															
1	PARTS SOC CRCA		07/06/05	30,00			30,00		Non amort.		E		E		30,00
2	PARTS SOC CRCA		14/05/09	4,50			4,50		Non amort.		E		E		4,50
3	PARTS CRCA		06/05/10	4,50			4,50		Non amort.		E		E		4,50
5	PARTS CRCA		11/05/11	4,50			4,50		Non amort.		E		E		4,50
6	PARTS CRCA		14/05/12	4,50			4,50		Non amort.		E		E		4,50

SAS SEBA SUD-OUEST

LISTE DES IMMOBILISATIONS

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

N°	Désignation	Quantité	Acquisition		Valeur à Amortir	Date Cession	Valeur nette Début exerc.	Amortissements				Valeur nette fin exercice	
			Date	Montant				Durée	Mode	Taux	Antérieurs		Exercice
27100000 TITRES IMMOBILISES													
7	PARTS CRCA		01/01/12	120,00			120,00		Non amort.		E	E	120,00
8	PARTS CRCA		02/05/13	3,00			3,00		Non amort.		E	E	3,00
Cumul du compte (hors cessions)				171,00			171,00				E	E	171,00
				171,00			171,00				D	D	171,00
											E	E	
											D	D	
Cumul linéaire : Cumul dégressif : dont dérogatoire :													
27500000 DEPOTS CAUTIONNEMENTS VERSES													
4	CAUTION NERIM		21/08/03	100,00			100,00		Non amort.		E	E	100,00
8	CAUTION ASF		02/12/05	30,00			30,00		Non amort.		E	E	30,00
11	BADGE ASF		01/04/07	30,00			30,00		Non amort.		E	E	30,00
12	SCI JACQUES ANDRE		24/04/07	5 946,00			5 946,00		Non amort.		E	E	5 946,00
15	SCI JACQUES ANDREE		02/02/10	3 409,00			3 409,00		Non amort.		E	E	3 409,00
20	VIVEOIE		11/04/13	98,00			98,00		Non amort.		E	E	98,00
21	CAUTION TOTAL		27/06/13	550,00			550,00		Non amort.		E	E	550,00
23	BURO CLUB TERSAC		07/08/14	110,00			110,00		Non amort.		E	E	110,00

FL

FL

IMMOBILISATIONS ENTRÉES DE L'EXERCICE

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

Calcul des amortissements à date du 31/12/2018

Transfert des amortissements à date du 31/12/2018

Transfert des amortissements à date du 31/12/2018

N°	DESIGNATION	ACQUISITIONS					AMORTISSEMENTS				
		Date	Etat	Mode	Montant	Qté	Date	Mode	Durée	Taux	Montant
21540000 MATERIEL INDUSTRIEL											
135	HP OMEN 880-177NF	22/02/18		Achat	1 499,17		22/02/18	Dégress	4	31,2500	1 499,17
136	BOULANGER	23/08/18		Achat	622,97		23/08/18	Dégress	3	41,6667	622,97
Cumul du compte					2 122,14		2 122,14				
21830000 MATERIEL BUREAU INFORMATIQUE											
16	CAPLASER ONDULEUR	30/04/18		Achat	521,88		30/04/18	Dégress	4	31,2500	521,88
17	ORANGE	06/07/18		Achat	796,27		06/07/18	Dégress	3	41,6667	796,27
18	SMARTPHONE HUAWEI P20	31/08/18		Achat	565,83		31/08/18	Dégress	3	41,6667	565,83
19	IPHONE 8	04/12/18		Achat	515,83		04/12/18	Dégress	3	41,6667	515,83
Cumul du compte					2 399,81		2 399,81				
CUMUL TOUS COMPTES					Acquisitions		Valeur à amortir				
TOTAL DES ENTREES					4 521,95		4 521,95				

N° 11084* 19

Formulaire obligatoire

(art 223 du Code général des impôts)



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le	01/01/18	et clos le	31/12/18	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprise de transport maritime), cocher la case					
Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD (art. 223-I-1 quinquiés C), cocher la case					
Si entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt (art. 223-I-2 quinquiés C), cocher la case					
Si autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt, indiquer le nom et la localisation (adresse et pays)					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :	Adresse du siège social :
SAS SEBA SUD-OUEST 34 CHEMIN DU CHAPITRE 31100 TOULOUSE	
SIRET 3 7 8 5 2 2 3 6 1 0 0 0 4 7	Mét : marie.unal@2au.fr
Adresse du principal établissement :	Ancienne adresse en cas de changement :

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

B ACTIVITE

Activités exercées	Ingénierie, études techniques	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
--------------------	-------------------------------	--

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3 %	Bénéfice imposable à 28 %	52 836	Déficit
	Bénéfice imposable à 15 %	38 120		

2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15 %	Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15 %	
PV à long terme imposables à 19 %	Autres PV imposables à 19 %	PV à long terme imposables à 0 %	PV exonérées (art. 238 quindecies)

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches			
Entreprises nouvelles art. 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes	Zone franche urbaine	Pôle de compétitivité
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	Autres dispositifs	Zone de restructuration de la défense
Société d'investissement immobilier cotée	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater W	dans le secteur du logement social, art. 244 quater X
--	--	---

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %	
--	--

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :
VOREUX PIERRE 31 AVE DE L'URSS 31400 TOULOUSE Tél : 0561555679	
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :	Identité du déclarant :
N° d'agrément du CGA	Date : 26/03/19 Lieu : TOULOUSE
Tél :	Qualité et nom du signataire : EXPERT COMPTABLE VOREUX PIERRE
	Signature

6L

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065 bis - SD
2018

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065 - SD

F RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s)	(2)	c		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		d		
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)		e		
		f		
		g		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)		h		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		i		
Montant des revenus répartis (5)		j		

Total (a à h)

G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-I à 6 ann. III au CGI) :
 * SARL, tous les associés ;
 * SCA, associés gérants ;
 * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités
 * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants

Pour les
SARL

Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.

Montant des sommes versées :

Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit

Année au cours de laquelle le versement a été effectué

à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits

à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement

à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6

1

2

3

4

5

6

7

8

H DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

REMUNÉRATIONS

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)

Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)

MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES A 15 %

MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice

MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice

MVLT réalisée au cours de l'exercice

MVLT restant à reporter

FL

Désignation de l'entreprise : SAS SEBA SUD-OUEST
Adresse de l'entreprise : 34 CHEMIN DU CHAPITRE 31100 TOULOUSE

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 3 7 8 5 2 2 3 6 1 0 0 0 4 7

Néant ☐ *

Exercice clos le,
31/12/2018

Capital souscrit non appelé

Brut
1

Amortissements, provisions
2

Net
3

(I)

AA

Frais d'établissement*

AB

AC

Frais de développement*

CX

CQ

Concessions, brevets et droits similaires

AF

24 681

AG

24 481

200

Fonds commercial (1)

AH

AI

Autres immobilisations incorporelles

AJ

AK

Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles

AL

AM

Terrains

AN

AO

Constructions

AP

AQ

Installations techniques, matériel et outillage industriels

AR

54 861

AS

46 431

8 430

Autres immobilisations corporelles

AT

112 482

AU

86 955

25 527

Immobilisations en cours

AV

AW

Avances et acomptes

AX

AY

Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence

CS

CT

Autres participations

CU

CV

Créances rattachées à des participations

BB

BC

Autres titres immobilisés

BD

171

BE

171

Prêts

BF

BG

Autres immobilisations financières*

BH

12 158

BI

12 158

TOTAL (II)

BJ

204 352

BK

157 866

46 486

Matières premières, approvisionnements

BL

BM

En cours de production de biens

BN

BO

En cours de production de services

BP

140 492

BQ

140 492

Produits intermédiaires et finis

BR

BS

Marchandises

BT

BU

Avances et acomptes versés sur commandes

BV

BW

Clients et comptes rattachés (3)*

BX

546 624

BY

87 107

459 517

Autres créances (3)

BZ

23 351

CA

23 351

Capital souscrit et appelé, non versé

CB

CC

Valeurs mobilières de placement

CD

24 556

CE

24 556

(dont actions propres :)

Disponibilités

CF

166 142

CG

166 142

Charges constatées d'avance (3)*

CH

6 948

CI

6 948

TOTAL (III)

CJ

908 113

CK

87 107

821 005

Frais d'émission d'emprunt à évaluer

CW

CM

Primes de remboursement des obligations

CN

CO

Ecart de conversion actif *

TOTAL GENERAL (I à VI)

1 112 464

1A

244 973

867 491

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ISACOMPTA (2018)

Renvois : (1) Dont droit au bail :

(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :

(3) Part à plus d'un an :

Clause de réserve de propriété : *

Immobilisations :

Stocks :

Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

FL

Désignation de l'entreprise SAS SEBA SUD-OUEST

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Copyright Groupe ISA (2018) ISACOMPTA

		Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)	DA	40 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	4 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)	DG	
	Report à nouveau	DH	298 412
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	94 014
	Subventions d'investissement	DJ	
Provisions réglementées *	DK		
Autres fonds propres	TOTAL (I)	DL	436 426
	Avances conditionnées	DM	
Provisions pour risques et charges	TOTAL (II)	DN	
		DO	
DETTES (4)	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	65
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	113 700
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	38 162
	Dettes fiscales et sociales	DY	279 068
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Autres dettes	EA	70	
Compte régul.	EB		
Produits constatés d'avance (4)	EC	431 065	
TOTAL (IV)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	867 491	
REVENUS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	ID	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	IE	
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EF	
	EG	431 065	
	EII	65	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

FL

Désignation de l'entreprise : SAS SEBA SUD-OUEST

Exercice N

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Copyright Groupe ISA (2018) ISACOMPTA

		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	1 706 958	FH		FI	1 706 958	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 706 958	FK		FL	1 706 958	
	Production stockée *					FM	-21 904	
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	28 884	
	Autres Produits (I) (11)					FQ	298	
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 714 235	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *						FS	
	Variation de stock (marchandises) *						FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *						FU	3 623
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	612 662
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	20 482
	Salaires et traitements *						FY	670 958
	Charges sociales (10)						FZ	239 309
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA	13 597
			- dotations aux provisions				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	37 685
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)						GE	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 598 316
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							GG	115 919
Operations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *						GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (III)						GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5) (IV)						GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	1 177
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	-72
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	
	Différences positives de change						GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	
Total des produits financiers (V)						GP	1 105	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	2 799
	Différences négatives de change						GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	
Total des charges financières (VI)						GU	2 799	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							GV	-1 694
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							GW	114 225

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

FL

Néant ☐ *

Copyright Groupe ISA (2018) ISACOMPTA

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

FL

Désignation de l'entreprise SAS SEBA SUD-OUEST

CADRE A

IMMOBILISATIONS

Valeur brute des immobilisations
au début de l'exercice

Augmentations

Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

INCORP.		Frais d'établissement et de développement			TOTAL I		1		2		3	
		Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II		D8		D9		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
		Terrains					24 681					
CORPORELLES	Constructions	Sur sol propre		[Dont Composants	L9		KG		KH		KI	
		Sur sol d'autrui		[Dont Composants	M1		KJ		KK		KL	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		[Dont Composants	M2		KM		KN		KO	
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Composants	M3		KP		KQ		KR	
		Installations générales, agencements, aménagements divers *				KS	52 738	KT		KU	2 122	
		Matériel de transport *				KV	61 868	KW		KX		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				KY	19 868	KZ		LA		
		Emballages récupérables et divers *				LB	28 346	LC		LD	2 400	
	Immobilisations corporelles en cours				LE		LF		LG			
	Avances et acomptes				LH		LI		LJ			
				LK		LL		LM				
TOTAL III				LN	162 820	LO		LP	4 522			
Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T				
Autres participations				8U		8V		8W				
Autres titres immobilisés				IP	171	IR		IS				
Prêts et autres immobilisations financières				IT	12 158	IU		IV				
TOTAL IV				LQ	12 329	LR		LS				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				OG	199 830	OH		OJ	4 522			

CADRE B

IMMOBILISATIONS

Diminutions

Valeur brute des
immobilisations à
la fin de l'exerciceReévaluation légale * ou évaluation
par mise en équivalence
Valeur d'origine des immobi-
lisations en fin d'exercicepar virements de poste
à postepar cessions à des tiers ou mises hors service ou
résultat d'une mise en équivalence

1

2

3

4

IN

CO

D0

D7

IO

LV

LW

IX

IP

LX

LY

IZ

IQ

MA

MB

MC

IR

MD

ME

MF

IS

MG

MH

MI

IT

MJ

MK

ML

IU

MM

MN

MO

IV

MP

MQ

MR

IW

MS

MT

MU

IX

MV

MW

MX

MY

MZ

NA

NB

NC

ND

NE

NF

NY

NG

NH

NI

OZ

OU

M7

OW

OX

OY

2C

OZ

2B

2E

2F

2D

2C

2F

2G

2H

2D

2G

2H

2I

2E

2H

2I

2J

2F

2I

2J

2K

2G

2J

2K

2L

2H

2K

2L

2M

2I

2L

2M

2N

2J

2M

2N

2O

2K

2N

2O

2P

2L

2O

2P

2Q

2M

2P

2Q

2R

2N

2Q

2R

2S

2O

2R

2S

2T

2P

2S

2T

2U

2Q

2T

2U

2V

2R

2U

2V

2W

2S

2V

2W

2X

2T

2V

2W

2Y

2U

2V

2W

2Z

2V

2W

2X

2AA

2W

2X

2Y

2AB

2X

2Y

2Z

2AC

2Y

2Z

2AA

2AD

2Z

2AA

2AB

2AE

2AA

2AB

2AC

2AF

2AB

2AC

2AD

2AG

2AC

2AD

2AE

2AH

2AD

2AE

2AF

2AI

2AE

2AF

2AG

2AJ

2AF

2AG

2AH

2AK

2AG

2AH

2AI

2AL

2AH

2AI

2AJ

2AM

2AI

2AJ

2AK

2AN

2AJ

2AK

2AL

2AO

2AK

2AL

2AM

2AP

2AL

2AM

2AN

2AQ

2AM

2AN

2AO

2AR

2AN

2AO

2AP

2AS

2AO

2AP

2AQ

2AT

2AP

2AQ

2AR

2AU

2AQ

2AR

2AS

2AV

2AR

2AS

2AT

2AW

2AS

2AT

2AU

2AX

2AT

2AU

2AV

2AY

2AV

2AV

2AW

2AZ

2AV

2AV

2AX

2BA

2AV

**TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

DGFIP N° 2054 bis - SD 2018

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Exercice N clos le 31/12/2018

Désignation de l'entreprise : SAS SEBA SUD-OUEST

Néant ☒ *

Néant ☒

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à...

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

- 1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....
- 2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....
- 3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032

FL

Désignation de l'entreprise SAS SEBA SUD-OUEST

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *Néant ☐ *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	24 070	PF	411	PG		PH	24 481
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	40 589	QA	5 842	QB		QC	46 431
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	35 973	QE	5 043	QF		QG	41 017
	Matériel de transport	QH	19 868	QI		QJ		QK	19 868
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	23 769	QM	2 301	QN		QO	26 070
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	120 199	QV	13 186	QW		QX	133 386
TOTAL GENERAL (I + II + III)		ON	144 269	OP	13 597	ØQ		ØR	157 866

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilités amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Autres Immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *

Montant net au début de l'exercice

Augmentations

Dotations de l'exercice aux amortissements

Montant net à la fin de l'exercice

Frais d'émission d'emprunt à étaler

Primes de remboursement des obligations

Z9

SP

Z8

SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise SAS SEBA SUD-OUEST

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ISACOMPTA (2018) ISACOMPTA

Nature des provisions

Montant au début
de l'exercice
1AUGMENTATIONS :
Dotations de l'exercice
2DIMINUTIONS :
Reprises de l'exercice
3Néant ☐ *Montant
à la fin de l'exercice
4Provisions pour reconstitution des
gisements miniers et pétroliersProvisions pour investissement
(art. 237 bis A-II)

Provisions pour hausse des prix (1) *

Amortissements dérogatoires

Dont majorations exceptionnelles
de 30 %Provisions pour prêts d'installation
(art. 39 quinquies H du CGI)

Autres provisions réglementées (1)

TOTAL I

Provisions
réglementées

Provisions pour risques et charges

Provisions pour dépréciation

sur immobilisations

- incorporelles

- corporelles

- Titres mis en équivalence

- titres de participation

- autres immobilisa-
tions financières (1) *

Sur stocks et en cours

Sur comptes clients

Autres provisions pour
dépréciation (1) *

TOTAL III

TOTAL GENERAL (I + II + III)

Dont dotations
et reprises

- d'exploitation

- financières

- exceptionnelles

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de
l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

FL

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L' EXERCICE*

Désignation de l' entreprise : SAS SEBA SUD-OUEST

CADRE A

ÉTAT DES CRÉANCES

Montant brut

1

A 1 an au plus

2

Néant ☐ *

A plus d'un an

3

DE L'ACTIF
IMMOBILISÉ

Créances rattachées à des participations

Prêts (1) (2)

Autres immobilisations financières

UL

UP

UT

12 158

UM

UR

UV

UN

US

UW

12 158

DE L'ACTIF
CIRCULANT

Clients douteux ou litigieux

Autres créances clients

Créance représentative de titres
prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation
antérieurement constituée*)

UO

Personnel et comptes rattachés

Sécurité sociale et autres organismes sociaux

État et autres

Impôts sur les bénéfices

collectivités

Taxe sur la valeur ajoutée

publiques

Autres impôts, taxes et versements assimilés

Divers

Groupe et associés (2)

Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations
de pension de titres)

VA

UX

ZI

UY

UZ

VM

VB

VN

VP

VC

VR

VS

VT

VD

VE

VF

126 060

420 564

20 995

2 213

143

6 948

589 080

126 060

420 564

20 995

2 213

143

6 481

576 455

12 158

467

12 625

TOTAUX

(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice

(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)

(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)

CADRE B

ÉTAT DES DETTES

Montant brut

1

A 1 an au plus

2

A plus d'1 an et 5 ans au plus

3

A plus de 5 ans

4

Emprunts obligataires convertibles (1)

Autres emprunts obligataires (1)

Emprunts et dettes auprès
des établissements de crédit
(1)

à 1 an maximum à l'origine

à plus d'1 an à l'origine

Emprunts et dettes financières divers (1) (2)

Fournisseurs et comptes rattachés

Personnel et comptes rattachés

Sécurité sociale et autres organismes sociaux

Etat et

Impôts sur les bénéfices

autres

Taxe sur la valeur ajoutée

collectivités

Obligations cautionnées

publiques

Autres impôts, taxes et assimilés

Dettes sur immobilisations et comptes rattachés

Groupe et associés (2)

Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension
de titres)Dette représentative de titres empruntés ou remis en
garantie *

Produits constatés d'avance

TOTAUX

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(2) Emprunts remboursés en cours d'exercice

(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés
auprès des associés personnes physiques

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

FL

Désignation de l'entreprise : SAS SEBA SUD-OUEST

Formulaire déposé au titre de l'IR

ET

Néant ☐ *Exercice N. clos le :
31/12/18

I. RÉINTÉGRATIONS

BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération de l'exploitant ou des associés					WA	94 014	
	(entreprises à l'IR) { de son conjoint					WB		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		moins part déductible*		WC		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF	4 248	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE	XE	7 195	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	RA		Taxe sur les voitures de sociétés (entreprises à l'IS)	WG			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	RB			
	Amendes et pénalités	WJ	30	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX	XW	30	
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *			Charges financières (art. 212 bis) *	XZ			
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)					XY		
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7	17	20 512
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	{ - imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées aux taux de 0 %					K7	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*	{ - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions					I8	
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)						ZN	
	Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *						WN	
Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW	WO		
Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)		SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8	XR		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								

II. DÉDUCTIONS

PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*									
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)									
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	{ - imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs							
		Autres plus-values imposées aux taux de 19 %							
		Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*							
		Régime des sociétés mères et des filiales *							
Produit net des actions et parts d'intérêts :		Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation				2A			
Majoration autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer*.									
Majoration d'amortissement*									
Mesures d'incitation	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9		Entreprises nouvelles (44 septies)	L2			
		Pôle de compétitivité hors CICE (Art. 44)	L6		Sociétés d'investissement immobilier cotées (art. 208C)	K3			
		ZFU-TE (art. 44 octies et octies A)	OV		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	1F			
		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC					
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)									
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé		Dont déduction exceptionnelle pour investissement *	X9		Créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI			
Dédution des produits affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage									
TOTAL II									
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : { bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)								XI	98 228
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*								XJ	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *								ZL	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)								XN	90 956
								XL	7 272
								XO	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD

**DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**Désignation de l'entreprise SAS SEBA SUD-OUESTNéant ☐ ***I. SUIVI DES DÉFICITS**

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)

K4 7 272

Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)

K5 7 272

Déficits reportables (différence K4 - K5)

K6

Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)

YJ

Total des déficits restant à reporter (différence K6 + YJ)

YK

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTESMontant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises
placées sous le régime de l'article 39-I, 1^{er} bis A1, 1^{er} du CGI, dotations de l'exercice

ZT 60 030

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler, sur feuillet séparé)

Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non
déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1^{er} bis A1, 2 du CGI *

Dotations de l'exercice

Reprises sur l'exercice

ZV

ZW

Provisions pour risques et charges *

8X

8Y

8Z

9A

9B

9C

Provisions pour dépréciation *

9D

9E

9F

9G

9H

9J

Charges à payer

9K

9L

9M

9N

9P

9R

9S

9T

TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)
à reporter au tableau 2058-A :

YN

YO

↓
ligne WI↓
ligne WU**CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS**

(art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction

Montant au début de
l'exercice

Imputations

Montant net à la fin de
l'exercice

LI

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)

XU



* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Cette case comprend au montant porté sur la lignes YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

FL

Désignation de l'entreprise SAS SEBA SUD-OUEST

Néant ☐ *

						Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	283 652	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserves légales - Autres réserves	ZB	
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	14 760		Dividendes	ZE	
	Prélèvements sur les réserves	OE			Autres répartitions	ZF	
					Report à nouveau	ZG	298 412
	TOTAL I	OF	298 412		(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	TOTAL II	ZH

RENSEIGNEMENTS DIVERS

EXERCICE N :																
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Préciser le prix de revient des biens pris en crédit bail)										J7		)	YQ		
	- Engagements de crédit-bail immobilier													YR		
	- Effets portés à l'escompte et non échus													YS		
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance													YT		
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)										J8		)	XQ	-626	
	- Personnel extérieur à l'entreprise													YU	110 517	
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)													SS	21 400	
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages													YV		
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)										ES	14 734	)	ST	481 371	
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052													ZJ	612 662	
	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE													YW	6 222	
IMPÔTS ET TAXES	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)										ZS		)	9Z	14 260	
	Total du compte correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052													YX	20 482	
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée													YY	338 919	
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations													YZ	79 783	
	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2017) *													OB	651 939	
DIVERS	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *													OS		
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *													ZK	%	
	- Numéro de centre agréé *										XP					
	- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)															
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice													RG		
	- Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies													RH		
GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.										JA					
	Plus-values à 15 %										JK					
	Plus-values à 19 %										JM					
	Groupe : résultat d'ensemble.										JD					
	Plus-values à 15 %										JN					
	Plus-values à 19 %										JP					
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale										JH						
N° SIRET de la société mère du groupe										JJ						

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n°2058-NOT pour le régime de groupe)

fu

Désignation de l'entreprise : SAS SEBA SUD-OUEST

Néant ☒ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I. Immobilisations*	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1)
⑦		⑧	⑨	19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	⑪
I. Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

II. Autres éléments

13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+					
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+					
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+					
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+					
17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans						
18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						

Cadre A : Plus ou moins-value nette à court terme
(total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨Cadre B : Plus ou moins-value nette à long terme
(total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩

Cadre C : autres plus-values taxable à 19 % ⑪

(A)

(B)
(ventilation par taux)

(C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

FL

Désignation de l'entreprise : SAS SEBA SUD-OUEST

Formulaire déposé au
titre de l'IR

EU

Néant $\boxed{X}$ *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME
(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées *	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ^{er} et 1 ^{er} quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ^{er} et 1 ^{er} quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1			
		N-2			
		N-3			
		N-4			
		N-5			
		N-6			
		N-7			
		N-8			
		N-9			
	TOTAL 2				

B. PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES	
----------------------------	--

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

<i>Origine des plus-values et date des fusions ou des apports</i>	<i>Montant net des plus-values réalisées à l'origine</i>	<i>Montant antérieurement réintégré</i>	<i>Montant rapporté au résultat de l'exercice</i>	<i>Montant restant à réintégrer</i>
TOTAL				

*Des explications concernant cette annexe doivent être fournies en annexe.

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

FL

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS SEBA SUD-OUEST

Néant ☒ *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,80 % ② .

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art 219 I a sexies-0 bis du CGI) ①Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à
22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ①

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 12,80 % ②	Imputation sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % ③	Solde des moins-values à 12,80 % ④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ①	Moins values			Imputations sur les plus-values à long terme ⑤	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col. ⑦ = ② + ③ + ④ - ⑤ - ⑥ ⑦
	À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 % ②	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 du CGI) ③	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 bis du CGI) ④			
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

FL

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : <u>SAS SEBA SUD-OUEST</u>					Néant ☒ *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10%	taxées à 15%	taxées à 18%	taxées à 19 %	taxées à 25%
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5				
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS *(5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)						
Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

FL

Désignation de l'entreprise : SAS SEBA SUD-OUEST		Néant ☐ *	
Si entreprise membre d'une intégration fiscale, indiquez le SIREN de la tête de groupe :			
Exercice ouvert le : 01/01/2018		et clos le : 31/12/2018	
		Durée en nombre de mois 1 2	
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	1 706 958	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	OK		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	4 039	
TOTAL 1	OX	1 710 997	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	298	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Variation positive des stocks	OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	-366	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	331	
TOTAL 2	OM	263	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats	ON	55 836	
Variation négative des stocks	OQ	21 904	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	456 939	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3	OJ	534 678	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée (Total 1 + total 2 - total 3)	OG	1 176 581	
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF).	SA	1 176 581	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX)	GX	Effectifs au sens de la CVAE * EY	
Période de référence	GY	GZ	
Date de cessation	HR		
VI - Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs			
Effectif moyen du personnel * :	YP	18	
dont apprentis	YF	1	
dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.			
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.			

**COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL**

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1)

Néant * ☐

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

311218

N° SIRET

3 7 8 5 2 2 3 6 1 0 0 4 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS SEBA SUD-OUEST

ADRESSE (voie)

34 CHEMIN DU CHAPITRE

CODE POSTAL

31100

VILLE

TOULOUSE

Nombre total d'associés ou d'actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

750

Nombre total d'associés ou d'actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

250

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

SARL

Dénomination

SARL MF CONSEIL

N° SIREN (si société établie en France)

529828048

% de détention

75,0000

Nb de parts ou actions

750,00

Adresse :

N° 34 Bis

Voie

CHEMIN DU CHAPITRE

Code Postal 31100

Commune

TOULOUSE

Pays France

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

MR

Nom patronymique

LACOMBE

Prénom(s)

FRANCOIS

Nom marital

LACOMBE

% de détention

25,0000

Nb de parts ou actions

250,00

Naissance :

Date 18/01/1964

N° Département

75

Commune

PARIS 18°

Pays France

Adresse :

N°

Voie

SAUDENS

Code Postal

81150

Commune

ROUFFIAC

Pays France

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

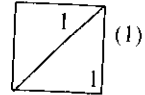
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

☒ Néant *

EXERCICE CLOS LE 311218

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS SEBA SUD-OUEST

N° SIRET : 37852236100047

ADRESSE (voie) 34 CHEMIN DU CHAPITRE

CODE POSTAL 31100

VILLE TOULOUSE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

FL

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNEE 2018 ou exercice

Désignation de l'entreprise SAS SEBA SUD-OUEST

Adresse 34 CHEMIN DU CHAPITRE

31100 TOULOUSE

du 01/01/18

au 31/12/18

A. FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice 1

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ	ADRESSE COMPLÈTE
1 BERDEIL PHILIPPE CHEF DE PROJET	25 BIS AVE DU CHENÉ VERT 31270 FROUZINS
2 MUZAS JEAN-BAPTISTE RESPONSABLE D'ETUDES	2 IMPASSE DU PRICLE 31410 NOE
3 CHAPUIS PIERRE CHEF DE PROJET	5 RUE DES GENTIANES 31120 ROQUETTES
4 JEAN EMMANUEL RESPONSABLE D'ETUDES	EN BLANC 31450 VARENNES
5 DURRIEU MARC CHEF DE SERVICE	17 RUE JEAN CAZERGUE 31840 SEILH
6 FABRE STEPHANE RESPONSABLE D'ETUDES	1145 ROUTE DE GUERIE 31370 POUCHARRAMET
7 FAURE SAMUEL CHEF DE PROJET	RUE DE L'EGLISE 46160 CALVIGNAC
8 LACOMBE FRANCOIS CHEF DE PROJET	36 RUE DE ROUFFIAC SAUDENS 81150 ROUFFIAC
9 VANDERSTRAETEN CAROLINE RESPONSABLE D'ETUDES	21 RUE LOUISE SEMON 31270 FROUZINS
10 VALES ROMAIN DIRECTEUR TECHNIQUE	1445 ROUTE DE BERAT 31410 LAVERNOSE LACASSE

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice 6)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice 2)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice 3)	Valeur des avantages en nature (v. notice 4)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice 5)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice 7)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice 8)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1 51 647				51 647				51 647
2 32 772				32 772				32 772
3 47 918				47 918	536			48 454
4 32 076				32 076	16			32 092
5 59 504				59 504	724			60 228
6 39 304				39 304	309			39 613
7 35 863				35 863				35 863
8 58 466				58 466	23 080			81 546
9 35 037				35 037				35 037
10 54 366				54 366				54 366
** 446 953				446 953	24 665			471 618

** TOTAUX

B. AUTRES FRAIS

Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	10
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	7 512
Total	22 523
	30 035

C. ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice 1) :

Total des dépenses		Bénéfices imposables 9	
- de l'exercice 2018 (total col. 9 + total col. 10) 10	501 653	- de l'exercice 2018 10	90 956
- de l'exercice précédent 10	508 435	- de l'exercice précédent 10	0

Nom et qualité du signataire
VOREUX PIERRE
EXPERT COMPTABLE

A TOULOUSE
Signature,

, le 26/03/19

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

fl

TAUX RÉDUIT D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
DÉTERMINATION DES BÉNÉFICES SOUMIS AU TAUX RÉDUIT
 (article 219-I-b du CGI : article 46 quater-0ZZ bis A de l'annexe III)

IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ		
Désignation de la société et adresse de son principal établissement	N° de SIRET du principal établissement	Code APE
	37852236100047	7112B
SAS SEBA SUD-OUEST 34 CHEMIN DU CHAPITRE 31100 TOULOUSE	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)	

I. RÉSULTATS DE L'EXERCICE		€
A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun.		
a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs (tableau 2058A, ligne XI ou tableau 2033 B, ligne 352)	98 228
b	Dont plus-value nette à court terme (tableau 2059 A, total colonne 11 ou tableau 2033 C, ligne 596)	
c	Déficits imputés au titre de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XL ou tableau 2033B, ligne 360)	7 272
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme		
d	Plus-value nette à long terme de l'exercice pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058A, ligne WV	
e	Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI (tableau 2059 A, ligne 17 ou tableau 2033 C, ligne 593)	
f	Dont moins values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice (pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058 A, lignes WW et XB)	

II. BÉNÉFICE SOUMIS AU TAUX RÉDUIT		
g	Montant maximum éligible au taux réduit : 38120 € x durée de l'exercice (en mois/12)	38 120
h	Dont plus value nette à court terme imposable (1)	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice.	38 120
j	Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI (2)	
k	Dont plus value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI	
Total lignes h à k		38 120
l	III BÉNÉFICE SOUMIS AU TAUX NORMAL À 33 1/3 % (total des lignes (a-c-h-i) à reporter cadre c-1 de l'imprimé n°2065)	
m	IV PLUS-VALUE NETTE A LONG TERME SOUMISE AU TAUX DE 15 % (Total des lignes (d-j) à reporter cadre c-1 de l'imprimé n°2065)	

(1) La plus value nette à court terme peut être soumise au taux réduit par priorité sur les autres éléments concourant à la détermination du résultat imposable dans les conditions de droit commun. En cas de déficits des exercices antérieurs imputés sur le résultat de l'exercice, cf. n°78. de l'instruction.

(2) Le résultat net de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies peut être soumis au taux réduit par priorité sur les autres éléments concourant à la détermination de la plus value nette à long terme de l'exercice. En cas d'imputation de moins values nettes à long terme d'exercices antérieurs ou du déficit de l'exercice, cf. n°78. de l'instruction.

86

Désignation de l'entreprise SAS SEBA SUD-OUEST
Numéro de siret 37852236100047

RÉPARTITION DU BÉNÉFICE IMPOSABLE ENTRE LES DIFFÉRENTS TAUX

	Bénéfice
Bénéfice soumis au taux réduit à 15 %	
Bénéfice soumis au taux normal à 28 %	38 120
Bénéfice soumis au taux normal à 33 1/3 %	52 836
Résultat imposable dans les conditions de droit commun	0
	90 956

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
CRÉDIT IMPÔT POUR LA COMPÉTITIVITÉ ET L'EMPLOI

(Article 244 quater C du code général des impôts)
Dépenses engagées au titre de l'année civile 2018

FICHE D'AIDE AU CALCUL

Ce formulaire ne constitue pas une déclaration. Il n'a pas à être transmis spontanément à l'administration. La déclaration des réductions et crédits d'impôt n°2069-RCI-SD constitue le support déclaratif du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi.

Nom et prénoms ou dénomination de l'entreprise		N° SIREN de l'entreprise	
SAS SEBA SUD-OUEST		378522361	
I - CALCUL DU CRÉDIT D'IMPÔT			
A - Sur les rémunérations versées hors départements d'outre-mer (DOM)			ANNÉE CIVILE 2018
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt hors rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM (reporter le montant cumulé figurant sur le bordereau récapitulatif de cotisation (BRC) ou la déclaration unifiée de cotisations sociales (DUCS) ou la déclaration trimestrielle de salaires (DTS) relatif au dernier mois ou au dernier trimestre de l'année, ¹ hors rémunérations versées dans les DOM)	1	392 055	
Montant du crédit d'impôt (ligne 1 x 6 %)	2	23 523	
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L. 3141-30 du code du travail ² (secteurs du BTP, des transports, des spectacles et des dockers).	3a		
Montant de la majoration prévue pour les employeurs visés à l'article L. 3141-30 du code du travail ((ligne 3a x 6%) x 10/90)	3b		
Montant du crédit d'impôt majoré (ligne 2 + ligne 3b)	4	23 523	
B - Sur les rémunérations versées dans les DOM			
Montant des rémunérations n'excédant pas 2,5 SMIC versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'outre-mer	5		
Montant du crédit d'impôt sur rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'outre-mer (ligne 5 x 9%) ³	6		
Montant des rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'outre-mer éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L. 3141-30 du code du travail ⁴ (secteurs du BTP, des transports, des spectacles et des dockers).	7a		
Montant de la majoration prévue pour les employeurs visés à l'article L. 3141-30 du code du travail ((ligne 7a x 9%) x 10/90)	7b		
Montant du crédit d'impôt majoré sur rémunération versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'outre-mer (ligne 6 + ligne 7b)	8		
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés (reporter le montant indiqué ligne 12)	9		
Montant total du crédit d'impôt (ligne 2 ou ligne 4 + ligne 6 ou ligne 8 + ligne 9)	10	23 523	
Dont crédit d'impôt relatif aux rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'outre-mer	11		

¹ Les entreprises éligibles au CICE sont tenues de s'acquitter de leurs obligations déclaratives à la fois auprès des organismes collecteurs des cotisations sociales et auprès de l'administration fiscale

² Cf. § 55 du BOI-BIC-RICI-10-150-20.

³ Pour des rémunérations versées en 2018 à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'outre-mer, le taux est fixé à 9%.

⁴ Cf. § 55 du BOI-BIC-RICI-10-150-20.

II - CADRE À SERVIR PAR LES ENTREPRISES DÉCLARANTES QUI DÉTIENNENT DES PARTICIPATIONS DANS DES SOCIÉTÉS DE PERSONNES OU GROUPEMENTS ASSIMILÉS NON SOUMIS À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Nom et adresse des sociétés de personnes ou groupements assimilés et n° SIREN	Montant total du crédit d'impôt (1)	Montant de la créance "en germe" cédée (préfinancement) (2)	% de droits détenus dans la société (3)	Quote-part du crédit d'impôt ((1) - (2)) * (3)
TOTAL				

III - CADRE À SERVIR POUR LA RÉPARTITION

III - CADRE À SERVIR POUR LA RÉPARTITION DU CRÉDIT D'IMPÔT ENTRE LES ASSOCIÉS MEMBRES DE SOCIÉTÉS DE PERSONNES OU GROUPEMENTS ASSIMILÉS NON SOUMIS À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

[illegible]

IV - UTILISATION DE LA CRÉANCE

IV-1. Détermination du montant du crédit d'impôt disponible pour l'entreprise (sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés et les entreprises individuelles relevant de l'impôt sur le revenu) :

Cas général

Montant du crédit d'impôt (hors quote-part résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés) (report de la ligne 2 ou 4 + ligne 6 ou 8)	13	23 523
Montant cédé à un établissement de crédit au titre du préfinancement ⁵	14	25 505
Montant du crédit d'impôt disponible Reporter en ligne 15 : - le résultat du calcul (ligne 13 - ligne 14) s'il est positif ; - zéro si le résultat du calcul (ligne 13 - ligne 14) est négatif ou égal à zéro.	15	
Montant total du crédit d'impôt disponible (incluant la quote-part résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés) (ligne 12 du cadre II + ligne 15)	16	
Cas particulier des sociétés relevant du régime		

Cas particulier des sociétés relevant du régime de groupe (à compléter exclusivement par la société mère)

Montant total du crédit d'impôt du groupe (totalisation de l'ensemble des montants de CICE des sociétés du groupe)			17	
Montant cédé à un établissement de crédit au titre du préfinancement ⁵			18	
Montant du crédit d'impôt disponible Reporter en ligne 19 : - le résultat du calcul (ligne 17 - ligne 18) s'il est positif; - zéro si le résultat du calcul (ligne 17 - ligne 18) est négatif ou égal à zéro.			19	
Montant total du crédit d'impôt disponible (incluant la quote-part résultant de la participation des entreprises dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés) [(totalisation de la ligne 12 de l'ensemble des déclarations du groupe) - ligne 19]			20	

⁵ Il convient de porter le montant total de la créance ci-dessus.

⁵ Il convient de porter le montant total de la créance cédée, et non le montant de l'avance reçue

FL

IV-2. Entreprises à l'impôt sur les sociétés :

Montant imputé sur l'impôt sur les sociétés (dans la limite du montant de l'impôt dû et du crédit d'impôt déterminé ligne 16 ou ligne 20)	21	
Montant restant à imputer sur l'impôt éventuellement dû des 3 années suivantes (cas général) ou dont la restitution (cas particuliers des entreprises nouvelles, jeunes entreprises innovantes, PME au sens communautaire et entreprises en procédure collective) est à demander à partir du formulaire n°2573-SD	22	

- Pour les sociétés hors régime de groupe :

Les montants déterminés lignes 1, 3a, 5, 7a, 9, 10, 11 et 14 doivent être reportés sur la déclaration n°2069-RCI-SD et ceux déterminés lignes 10 et 14 sur le relevé de solde n°2572-SD.

- Pour la société mère d'un groupe de sociétés :

Les montants déterminés lignes 1, 3a, 5, 7a, 9, 10, 11 et 14 doivent être reportés sur la déclaration n°2069-RCI-SD et ceux déterminés lignes 17 (augmenté de la totalité des lignes 12 de l'ensemble des entreprises du groupe) et 18 sur le relevé de solde n°2572-SD.

- Pour les sociétés filiales d'un groupe de sociétés :

Les montants déterminés lignes 1, 3a, 5, 7a, 9, 10, 11 et 14 doivent être reportés sur la déclaration n°2069-RCI-SD.

IV-3. Entreprises individuelles relevant de l'impôt sur le revenu : les montants déterminés lignes 1, 3a, 5, 7a, 9, 10, 11 et 14 doivent être reportés sur la déclaration n°2069-RCI-SD et celui du crédit d'impôt disponible déterminé ligne 16 dans la partie réductions et crédits d'impôt de la déclaration de revenus n°2042-C-PRO (case 8TL ou 8UW).

Les demandes de restitution anticipées ou à l'issue de la période d'imputation du crédit d'impôt non imputé sur l'impôt sur les sociétés sont formulées sur l'imprimé n°2573-SD par voie dématérialisée ou sur l'imprimé n°2573-SD disponible sur le portail fiscal www.impots.gouv.fr.

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT

Le formulaire récapitulatif des réductions et crédits d'impôt doit être transmis obligatoirement par voie électronique.

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018 ou Année : 2018

Dénomination de l'entreprise :

SAS SEBA SUD-OUEST

SIREN de l'entreprise

3 7 8 5 2 2 3 6 1

PME au sens communautaire

Néant ☐

Cocher la case

Régime de l'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n°2069-RCI-SD pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)

Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre

Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)

Dénomination et adresse

SIREN

I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT NE DONNANT PAS LIEU AU DÉPÔT D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE (1)

CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES

Réduction d'impôt pour mise à disposition d'une flotte de vélos (article 220 undecies A du CGI)

CRÉANCES REPORTABLES

Réduction d'impôt en faveur du mécénat

Dont montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen.

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (Montant total $[(\text{ligne 1} \times 6\%)^2] + [(\text{ligne 2} \times 9\%)^2] + [(\text{ligne 3} \times 6\%)^2 + (\text{ligne 4} \times 9\%)] \times 10/90 + \text{ligne 5}$)

dont crédit d'impôt relatif aux rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM 23 523

dont montant préfinancé

Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2.5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt hors rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM 25 505

Montant des rémunérations n'excédant pas 2.5 SMIC versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM 1 392 055

Montant des rémunérations (hors DOM) éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés 2

obligatoirement aux caisses de compensation prévues à l'article L. 3141-30 du code du travail. 3

Montant des rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévues à l'article L. 3141-30 du code du travail. 4

Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés 5

CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE OU DE L'ANNÉE

Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise

Crédit d'impôt pour le rachat d'une entreprise par ses salariés

Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage

(1) Les déclarations spéciales des réductions et crédits d'impôt figurants au I ont été supprimées. Le formulaire n°2069-RCI-SD constitue le seul support déclaratif de ces réductions et crédits d'impôt.

(2) Taux général de 6% et du taux de 9% pour les rémunérations versées en 2018 à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'Outre-mer (DOM).

Crédit d'impôt en faveur des maîtres restaurateurs	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'oeuvres cinématographiques (article 220 <i>sexies</i> du CGI)	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'oeuvres audiovisuelles (article 220 <i>sexies</i> du CGI)	
Crédit d'impôt pour dépenses de production de films et d'oeuvres audiovisuelles étrangers (article 220 <i>quaterdecies</i> du CGI)	
Crédit d'impôt en faveur des entreprises de spectacles vivants musicaux et de variétés (article 220 <i>quindecies</i> du CGI)	
II - CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE (3)	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES	
Crédits d'impôt afférents aux valeurs mobilières	
CRÉANCES REPORTABLES	
Crédit d'impôt pour investissement en Corse	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche	
dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses exposées dans des exploitations situées dans les DOM	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE OU DE L'ANNÉE	
Crédit d'impôt famille	
Crédit d'impôt en faveur de la première accession à la propriété	
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'oeuvres phonographiques	
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art	
Crédit d'impôt en faveur des créateurs de jeux vidéo	
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique	
Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé	
Crédit d'impôt en faveur du remplacement temporaire de l'exploitant agricole	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur productif	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur du logement social	

(3) Les crédits d'impôt figurant au II doivent faire l'objet d'une déclaration spéciale distincte de la déclaration n°2069-RCI-SD.

NOUVEAUTES

- Le crédit d'impôt pour les dépenses de prospection commerciale prévu à l'article 244 quater H du CGI est supprimé à compter du 1er janvier 2018 (article 94 de la loi n°2017-1837 du 30 décembre 2017 de finances pour 2018)
- Le crédit d'impôt en faveur des entreprises ayant conclu un accord d'intéressement prévu à l'article 244 quater T du CGI ne s'applique plus pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2018.
- Le taux du CICE passe de 7% à 6% pour les rémunérations versées en 2018 (article 244 *quater C* du CGI). Le taux reste à 9% pour les rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'Outre-mer (DOM).

RAPPELS

Depuis le 1er janvier 2018, le formulaire n°2069-RCI-SD doit être souscrit obligatoirement par voie électronique (article 1649 quater B quater du CGI modifié par la loi n°2016-1918 du 29 décembre 2016 de finances rectificative pour 2016).

INFORMATIONS

- Certaines données du formulaire sont susceptibles d'être transmises à la Commission européenne dans le cadre de la transparence des aides d'Etat :
- case "dont crédit d'impôt relatif aux rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM" (CICE à taux majoré dans les DOM prévu à l'article 244 *quater C* du CGI);
 - case "dont crédit d'impôt pour les dépenses exposées dans des exploitations situées dans les DOM" (article 244 *quater B* du CGI);
 - case "crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur productif" (article 244 *quater W* du CGI)

FL

COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTÉE
DES ENTREPRISESDéclaration de la valeur ajoutée et des effectifs salariés
(articles 1586 ter à 1586 nonies du code général des impôts)1330 - CVAE - SD
n° C.E.R.F.A. - 14030*08

DÉNOMINATION

SAS SEBA SUD-OUEST

Adresse

34 CHEMIN DU CHAPITRE
31100
TOULOUSE

LA DÉCLARATION N° 1330-CVAE-SD DOIT IMPÉRATIVEMENT FAIRE L'OBJET D'UN DÉPÔT DÉMATÉRIALISÉ
Vous trouverez toutes les informations utiles sur www.impôts.gouv.fr / Rubrique PROFESSIONNELS

SIRET 3 7 8 5 2 2 3 6 1 0 0 0 4 7

PÉRIODE DE RÉFÉRENCE du 0 1 / 0 1 / 2 0 1 8 au 3 1 / 1 2 / 2 0 1 8

Date de cessation ww / / 2 0

I. CAS SPÉCIFIQUE DES ENTREPRISES MONO-ÉTABLISSEMENT

La déclaration n° 1330-CVAE-SD des assujettis doit indiquer, par établissement et par lieu d'emploi situé en France, le nombre de salariés employés au cours de la période de référence définie à l'article 1586 quinquies du CGI.
Les entreprises qui exploitent un établissement unique et qui n'emploient pas de salarié exerçant une activité plus de trois mois sur un lieu hors de l'entreprise (chantiers, missions, etc.) sont considérées comme mono-établissement.

Si vous êtes dans cette situation, vous pouvez, soit remplir la déclaration n° 1330, soit servir uniquement le cadre réservé à la CVAE dans votre déclaration de résultat : modèles n° 2033-E-SD (CERFA n° 11 483), n° 2035-E-SD (CERFA n° 11 700), n° 2059-E-SD (CERFA n° 11 484) ou n° 2072-E-SD (CERFA n° 14 027).

II. MONTANT DE LA VALEUR AJOUTÉE

VALEUR AJOUTÉE

A2 1 176 581

case JU du 2035-E-SD, case 117 du 2033-E-SD, case SA du 2059-E-SD ou case D12 du 2072-E-SD

Le montant de la valeur ajoutée à indiquer correspond à celui résultant du calcul effectué, au titre de la période de référence, sur les tableaux de la série E des imprimés des liasses fiscales (BIC, IS, BNC et RF). Pour les entreprises du secteur financier (banques, assurances, etc.), les entreprises ayant exercé l'option prévue à l'article 93 A du CGI ou les entreprises qui produisent de l'électricité, une définition particulière de la valeur ajoutée doit être retenue.

CHIFFRE D'AFFAIRES DE RÉFÉRENCE

A3 1 710 997

à reporter case A1 de la 1329-DEF-SD

CHIFFRE D'AFFAIRES DE RÉFÉRENCE DU GROUPE

B6

à reporter case A3 de la 1329-DEF-SD

A TOULOUSE

SIGNATURE

DATE 26/03/2019

f2

SIREN

3 7 8 5 2 2 3 6 1

PAGE

0 1 / 0 1

III. RÉPARTITION DES SALARIÉS

A. Liste des établissements de l'entreprise

Formulaire envoyé par la procédure EDI-TDEC

CODE NIC

Numéro du
départementCOMMUNE DE LOCALISATION
(en toutes lettres)Code INSEE
commune

Nombre de salariés

A4

A5

A6

A7

A8

0 0 0 4 7 3 1
0 0 0 7 0 8 1
TOULOUSE
TERSSAC5 5 5
2 9 7
18

FC

SAS SEBA SUD OUEST
Société par actions simplifiée
au capital de 40 000 €
Siège social : 34 bis, chemin du Chapitre
31100 TOULOUSE
R.C.S. Toulouse 378 522 361 (90 B 1227)

PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

Du 29 juin 2019

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-neuf juin à seize heures trente, les actionnaires de la société SEBA SUD OUEST, société par actions simplifiée au capital de 40 000 € immatriculée sous le n° 378 522 361 RCS de Toulouse, se sont réunis au siège social à Toulouse, 34 bis chemin du Chapitre, en assemblée sur la convocation faite conformément aux dispositions statutaires.

Etaient présents :

- La Société à Responsabilité Limitée (S.A.R.L.) **MF CONSEIL** au capital de 1.000 € (Siège social : 34 bis chemin du Chapitre – 31100 TOULOUSE ; R.C.S. Toulouse 529 828 048) représentée par M. François LACOMBE, son représentant légal, et titulaire de 750 actions.
- **M. François LACOMBE**, demeurant à Rouffiac, titulaire de 250 actions.

L'assemblée est présidée par M. François LACOMBE, Président.

Le Président constate que les actionnaires présents ou régulièrement représentés possèdent ensemble plus du quart des actions ayant le droit de vote et composant le capital social.

Monsieur Maurice IMBALZANO, Commissaire aux comptes de la société, régulièrement convoqué, est absent et excusé.

Le Président constate que tous les actionnaires ont été régulièrement convoqués dans le respect des dispositions statutaires ; les actionnaires lui en donnent acte.

Le Président met à la disposition de l'assemblée :

- Copie des convocations, de la feuille de présence, de la liste des associés et des pouvoirs
- L'inventaire des valeurs actives et passives de la société au 31 décembre 2018 ainsi que les comptes annuels
- Les rapports du Commissaire aux Comptes sur les comptes de cet exercice et sur les conventions réglementées
- Le texte des résolutions soumises à l'assemblée

Monsieur le Président déclare que tous les documents et renseignements prévus par le Code de commerce et les décrets en vigueur ont été tenus à la disposition des associés dans les délais légaux.

FL NK

Le Président déclare que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport général et spécial du Commissaire aux Comptes sur les comptes de cet exercice et sur les conventions réglementées
- Approbation de ces comptes et de ces rapports
- Affectation des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2018
- Pouvoirs pour formalités

Puis lecture est donnée des rapports du Commissaire au Comptes.

La discussion est ouverte. Plusieurs observations sont échangées sur l'activité de la société et ses perspectives.

Personne ne demandant plus la parole, le Président mets successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

Les actionnaires, après avoir entendu la lecture des rapports du commissaire aux comptes, approuvent les rapports et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 tels qu'ils ont été présentés par le Président et qui font apparaître, pour le dit exercice, un résultat bénéficiaire de 94.014 €. Ils approuvent également les dépenses non déductibles fiscalement (article 39-4 du Code Général des Impôts) qui s'élèvent à 7.225 €.

Les actionnaires approuvent les opérations traduites par ces comptes et accomplies par le Président au cours de l'exercice écoulé.

En conséquent, les actionnaires donnent quitus entier au Président de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Les actionnaires décident d'affecter le bénéfice de l'exercice en report à nouveau.

Aucune distribution n'a été effectuée sur les 3 derniers exercices.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

FL
ML

TROISIEME RESOLUTION

Les actionnaires, après avoir entendu le rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées, constatent l'existence des conventions suivantes :

- Convention de prestations de service conclue le 1^{er} janvier 2013, qui se poursuit par tacite reconduction, entre notre société SAS SEBA SUD OUEST et la SARL MF CONSEIL dont le dirigeant commun est M. François LACOMBE. Le montant de la prestation de services facturée à SEBA SUD OUEST a été fixé à 171.000 € HT pour l'année 2018 via un avenant n°3 du 31 août 2018.
- Convention de compte-courant MF CONSEIL : Mise à disposition d'avances en compte-courant non rémunérées par MF CONSEIL au profit de la SAS SEBA-SUD-OUEST.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès verbal pour remplir toutes formalités de droit, notamment de dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce des comptes et documents obligatoires.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

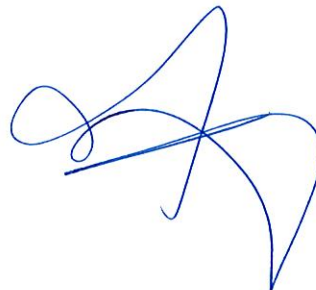
De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal signé après lecture par le Président, pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Toulouse le 29 juin 2019

François LACOMBE
Président



Marie UNAL DE CAPDENAC
Directeur Général





CABINET IMBALZANO
S A S S O C I É S

**Experts Comptables diplômés d'État
Commissaires aux Comptes :**

Maurice IMBALZANO
Tatiana ADAMOWICZ-VALIN
Franck ROSTAGNO

Jean-Claude ROBAUT
Jean-Marc GENEVET

AUDIT CONSEIL EXPERTISE IMBALZANO & ASSOCIÉS
A.E.C IMBALZANO & Associés

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
Inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts-Comptables
et Comptables Agréés - Région Marseille
Inscrite au près de la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence

SAS SEBA SUD OUEST

S.A.S au capital de 40 000 €
Siège social : 34, bis chemin du chapitre
31100 TOULOUSE

R.C.S.: TOULOUSE 378 522 361 (90 B 1227)
SIRET : 378 522 361 000 39
APE : 742 C

Exercice clos le 31 décembre 2018
Période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**



A.E.C. CÔTE D'AZUR

Le Florian 14 Quai Papacino
06300 NICE
T : 04 92 00 49 50 F : 04 92 00 49 59
M : accueil-imbazono@imbazono.fr
R.C.S NICE B 521 710 699
SIRET : 521 710 699 00013 - APE : 6920 Z
FR 55 521 710 699

A.E.C. PROVENCE

Centre d'affaires l'Hexagone E
Rue Antoine Albalat
83170 BRIGNOLES
T : 04 94 77 50 00 F : 04 94 77 50 09
M : imbalzano-aix@imbazono.fr
R.C.S DRAGUIGNAN B 521 710 699
SIRET : 521 710 699 00021 - APE : 6920 Z
FR 55 521 710 699

A.E.C. LANGUEDOC-ROUSSILLON

Zac de la Louvade
45 rue Merlot
34130 MAUGUIO
T : 04 87 45 63 14 F : 04 87 87 26 69
M : accueil-maugui@imbazono.fr
R.C.S MONTPELLIER B 521 710 699
SIRET : 521 710 699 00039 - APE : 6920 Z
FR 55 521 710 699

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Présenté par la SARL AEC IMBALZANO & ASSOCIES

Commissaire aux Comptes

Relatif à l'exercice de 12 mois clos le 31 décembre 2018

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale de votre société, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS SEBA SUD-OUEST relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice

II - FONDEMENT DE L'OPINION

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilité du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



III- JUSTIFICATION DE NOS APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- ✓ Les options retenues dans le choix des méthodes comptables et dans leurs modalités de mise en œuvre sont présentées dans l'annexe comptable des comptes annuels. Nous avons procédé à l'analyse de ces options et à la vérification par sondages de leur correcte application.
Nous estimons que ces règles et méthodes comptables sont clairement exposées, correctement appliquées, conformes à la réglementation française en vigueur et ne présentent aucun caractère inapproprié.
- ✓ La présentation d'ensemble des comptes annuels nous paraît conforme à la réglementation en vigueur.
- ✓ La Direction de la société nous a confirmé par écrit qu'il n'existe pas d'évènement ou de décision importante intervenue au cours de l'exercice, ni postérieurement jusqu'à la date du présent rapport, qui ne serait pas traduite dans les comptes de l'exercice.
- ✓ Aucun élément significatif dans les comptes n'est constitué à partir d'estimations fondées sur des données subjectives.

Nous nous sommes assurés que les estimations significatives suivantes étaient satisfaisantes :

Travaux en cours :

Nous nous sommes assurés que l'estimation des prestations en cours pour un montant de 140 492 € était satisfaisante.

Nous avons procédé à l'appréciation de la méthodologie retenue par la société et avons vérifié par sondages, sa correcte application.

Créances clients :

La dépréciation des créances clients nous paraît suffisante par rapport aux montants engagés et aux risques encourus par la société.



Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments des comptes annuels pris isolément.

IV- VERIFICATION DES DOCUMENTS ADRESSES AUX ACTIONNAIRES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

V- RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre président.

VI- RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels.

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.



L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Nice, le 11 juin 2019

SARL AEC IMBALZANO & ASSOCIES

Commissaire aux Comptes

Représentée par Maurice IMBALZANO



Annexés au présent rapport

Comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2018

Désignation de l'entreprise : SAS SEBA SUD-OUEST Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
 Adresse de l'entreprise 34 CHEMIN DU CHAPITRE 31100 TOULOUSE Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 3 7 8 5 2 2 3 6 1 0 0 0 4 7

Néant ☐ *

Exercice N clos le,
31/12/2018

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

				Exercice N clos le, 31/12/2018				
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE •	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC				
		Frais de développement*	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	24 681	AG	24 481		200
		Fonds commercial (1)	AH		AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
		Constructions	AP		AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	54 861	AS	46 431		8 430
		Autres immobilisations corporelles	AT	112 482	AU	86 955		25 527
		Immobilisations en cours	AV		AW			
		Avances et acomptes	AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU		CV			
		Créances rattachées à des participations	BB		BC			
		Autres titres immobilisés	BD	171	BE			171
Prêts		BF		BG				
Autres immobilisations financières*		BH	12 158	BI			12 158	
TOTAL (II)		BJ	204 352	BK	157 866		46 486	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP	140 492	BQ			140 492
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT		BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	546 624	BY	87 107		459 517
		Autres créances (3)	BZ	23 351	CA			23 351
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	24 556	CE			24 556
		Disponibilités	CF	166 142	CG			166 142
		Charges constatées d'avance (3)*	CH	6 948	CI			6 948
	TOTAL (III)		CJ	908 113	CK	87 107		821 005
	Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
		Ecart de conversion actif* (VI)	CN					
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	1 112 464	IA	244 973		867 491	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		CP		(3) Part à plus d'un an :	CR		467	
Clause de réserve de propriété :*		Stocks :		Créances :				
IMMOBILISATIONS :								

COMMISSAIRE AUX COMPTES
Sarl A.E.C.
IMBALZANO & Associés

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Sar A.E.C.

IMBALZANO & Associés

Audit Conseil Expertise

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		SAS SEBA SUD-OUEST		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)			DA	40 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	4 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)			DG		
	Report à nouveau			DH	298 412	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	94 014	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	436 426	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
TOTAL (III)			DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	65	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV	113 700	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	38 162	
	Dettes fiscales et sociales			DY	279 068	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	70	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	431 065		
Ecart de conversion passif *			(V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	867 491		
RENOUVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	431 065	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CC			EH	65	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



Désignation de l'entreprise : SAS SEBA SUD-OUEST

Néant ☐ *

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Copyright Groupe ISA (2018) ISACOMPTA

		Exercice N				Total
		France		Exportations et livraisons intra-communautaires		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF
		FG	1 706 958	FH		FI
		1 706 958			1 706 958	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 706 958	FK		FL
	Production stockée *					FM
	Production immobilisée *					FN
	Subventions d'exploitation					FO
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP
	Autres Produits (1) (11)					FQ
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS
	Variation de stock (marchandises) *					FT
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX
	Salaires et traitements *					FY
	Charges sociales (10)					FZ
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *			GA
			- dotations aux provisions			GB
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD		
	Autres charges (12)			GE		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM
	Différences positives de change					GN
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO
Total des produits financiers (V)						GP
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR
	Différences négatives de change					GS
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT
						GU
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW



Désignation de l'entreprise <u>SAS SEBA SUD-OUEST</u>		Néant ☐ *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	331
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	331
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	30
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	30
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	301
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	20 512
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 715 671
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 621 657
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	94 014
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HQ	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IH	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IJ	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	IK	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	IX	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC	
	(9) Dont transferts de charges	RD	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A1	28 884
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A2	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A3	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9	A4		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
RENTRES SUR CREANCES AMORTIES		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
AMENDE CODE DE LA ROUTE		30	331
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs



SOMMAIRE ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

SOMMAIRE

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Informations		
	Produites	Non produites	
		NS	NA
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE			NA
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	O		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			NA
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	O		
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	O		
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS			NA
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN	O		
CRÉDIT BAIL			NA
LOCATIONS		NS	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			NA
ÉCART DE RÉÉVALUATIONS			
<i>Variations de la réserve spéciale de réévaluation</i>			NA
<i>Variations de la provision spéciale de réévaluation</i>			NA
ÉTAT DES STOCKS			NA
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	O		
EFFETS DE COMMERCE			NA
ENTREPRISES LIÉES			NA
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF		NS	
COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL		NS	
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	O		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF		NS	
CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ ET EMPLOI (CICE)	O		
LES ENGAGEMENTS			NA
DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES			NA
LES EFFECTIFS		NS	
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS		NS	
TRANSFERTS DE CHARGES	O		
COMMENTAIRE			NA



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2018 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilisation ou de la durée d'usage prévue :

- | | |
|---|------------|
| - Agencement et aménagement des constructions | 5 à 10 ans |
| - Matériels et outillages industriels | 1 à 5 ans |
| - Matériel de transport | 1 à 3 ans |
| - Matériel de bureau | 3 à 5 ans |
| - Mobilier | 3 à 8 ans |
| - Logiciels | 1 à 3 ans |



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Opérations à long terme

Les opérations à long terme sont comptabilisées selon le mode de l'avancement.



ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d'exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement, de recherche et de développement	TOTAL I			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	24 681		
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Instal.géné., agencés & aménagés const.			
	Installations techniques, matériel & outillage indust.		52 738		2 122
	Autres immos corporelles	Instal. gén., agencés & aménagés divers Matériel de transport Matériel de bureau & info., mobilier Emballages récupérables & divers	61 868 19 868 28 346		2 400
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL III	162 820		4 522
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés		171		
	Prêts et autres immobilisations financières		12 158		
		TOTAL IV	12 329		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			199 830		4 522

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légal Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'éts, de recherche & de dével.	TOTAL I				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL II			24 681	
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Ins. gal. agen. amé. cons				
	Inst.tech., mat. outillage indus.				54 861	
	Autres immos corporelles	Ins. gal. agen. amé. div. Matériel de transport Mat.bureau, info., mob. Emballages récup. div.			61 868 19 868 30 746	
	Immos corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
		TOTAL III			167 342	
FINANCIERES	Part. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés				171	
	Prêts & autres immob. financières				12 158	
		TOTAL IV			12 329	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)					204 352	



ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	24 070	411		24 481
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag. cons.				
Inst. techniques matériel et outill. industriels		40 589	5 842		46 431
	Inst. générales agencem. amén. div.	35 973	5 043		41 017
Autres immos corporelles	Matériel de transport	19 868			19 868
	Mat. bureau et informatique, mob.	23 769	2 301		26 070
	Emballages récupérables divers				
	TOTAL	120 199	13 186		133 386
TOTAL GENERAL		144 269	13 597		157 866

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amort. fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements								
TOTAL								
Immob. incorporelles								
TOTAL								
Constr. Immo. corpor.	Terrains							
	Sur sol propre							
	Sur sol autrui							
	Inst. agenc. et amén.							
	Inst. techniques mat. et outil.							
	Inst. gales, agenc. am divers							
	Mat. transport							
	Mat. bureau mobilier							
	Emballages récup. divers							
	TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations								
TOTAL GÉNÉRAL								
Total général non ventilé								
CADRE C	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES			Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler						COMMISSAIRE AUX COMPTES S-1 A.F.C.		
Primes de remboursement des obligations								



PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

TABLEAU DES PROVISIONS

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
TOTAL I					
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges				
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grandes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
	Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL II					
Provisions pour dépréciation	- incorporelles				
	- corporelles				
	/ immobilisations - Titres mis en équivalence				
	- titres de participation				
	- autres immobs financières				
	Sur stocks et en cours				
	Sur comptes clients	49 422	37 685		87 107
	Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL III		49 422	37 685		87 107
TOTAL GENERAL (I + II + III)		49 422	37 685		87 107
Dont provisions pour pertes à terminaison					
Dont dotations & reprises	- d'exploitation		37 685		
	- financières				
	- exceptionnelles				
Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée					



ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	12 158		12 158
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	126 060	126 060	
	Autres créances clients	420 564	420 564	
	Créances rep. titres prêtés : prov /dep. antér			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	20 995	20 995	
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres	2 213	2 213	
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	coll. publiques			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
ACTIF CIRCULANT	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	143	143	
	Charges constatées d'avance	6 948	6 481	467
TOTAUX		589 080	576 455	12 625
Renvois (1)	Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
(2)	des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		
		Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)		



ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes etbs de crédit (1)	à 1 an max. à l'origine	65	65		
	à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1) (2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		38 162	38 162		
Personnel & comptes rattachés		60 308	60 308		
Sécurité sociale & autres organismes sociaux		65 605	65 605		
Etat & autres collectiv. publiques	Impôts sur les bénéfices	22 212	22 212		
	Taxe sur la valeur ajoutée	129 053	129 053		
	Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes & assimilés		1 889	1 889		
Dettes sur immobilisations & cptes rattachés					
Groupe & associés (2)		113 700	113 700		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		70	70		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAUX		431 065	431 065		
Renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	(2) Montant divers emprunts, dettes/associés				



CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ ET EMPLOI (CICE)

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

Le CICE est comptabilisé en diminution des charges de personnel, présent dans un sous-compte 64.

Au titre de l'exercice clos le 31/12/2018, le CICE s'élève à 23 523 €.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de leur fonds de roulement (art. 244 quater C du CGI).

L'entreprise ne peut utiliser le CICE pour :

- financer une hausse de la part des bénéfices distribués
- augmenter les rémunérations des personnes exerçant des fonctions de direction.

Le CICE 2018 a été préfinancé à hauteur de 21.700 euros auprès de la BPI

Le CICE 2017 a contribué à l'investissement à hauteur de 4.522 euros ainsi qu'à l'augmentation de la masse salariale qui s'élève à 11.867 euros (charges patronales comprises) et pour le solde au renforcement des disponibilités.



SAS SEBA SUD-OUEST
TRANSFERTS DES CHARGES

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

DÉSIGNATION	Exploitation	Financières	Exceptionnelles
AIDES A L'EMPLOI	5 350		
REMBOURSEMENT DE DEBOURS	23 534		
TOTAL	28 884		

